JOURNAL

DE

CHIMIE MÉDICALE

DE PHARMACIE, DE TOXICOLOGIE

ET

REVUE

DES

NOUVELLES SCIENTIFIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

PUBLIÉ

SOUS LA DIRECTION DE

M. A. CHEVALLIER

Pharmacien Chimiste, membre de l'Académie impériale de Médecine, du Conseil de salubrité, Professeur à l'École de Pharmacie

TOME DEUXIÈME. — 5me SÉRIE

AVRIL 1866

PRIX DE L'ABONNEMENT

12 fr. 50 c. pour toute la France

POUR L'ÉTRANGER, le port en plus, suivant qu'il est établi par les conventions postales.

ON S'ABONNE A PARIS

CHEZ **P. ASSELIN**, GENDRE ET SUCCESSEUR DE **LABÉ**,

LIBRAIRE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

En Province et à l'Étranger, chez tous les Libraires

1866

Chez P. ASSELIN, Successeur de BÉCHET jeune et LABÉ

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, A PARIS,

Et chez tous les libraires de France et l'Étranger.

NOUVEAU TRAITÉ

DE

MATIÈRE MÉDICALE

DE

THÉRAPEUTIQUE ET DE PHARMACIE

VÉTÉRINAIRES

SUIVI

1° D'un *Mémorial thérapeutique*, ou indication des médicaments employés dans le traitement de chaque maladie;
2° D'une *Toxicologie générale* ou étude de l'empoisonnement des animaux, considéré au point de vue thérapeutique et médico-légal;
3° D'un *Formulaire raisonné*, magistral et officinal;
4° D'une *Pharmacie légale* ou analyse des dispositions législatives concernant l'exercice de la pharmacie vétérinaire.

PAR M. F. TABOURIN

Professeur de physique, chimie, matière médicale et pharmacie
à l'École impériale vétérinaire de Lyon,
Membre titulaire de la Société impériale d'agriculture, d'histoire naturelle et des arts utiles de Lyon, membre correspondant de la Société impériale et centrale de médecine vétérinaire, de la Société vétérinaire de Lot-et-Garonne, etc.

SECONDE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

avec figures intercalées dans le texte

LE TOME DEUXIÈME VIENT DE PARAITRE

L'ouvrage complet, 2 très-forts vol. in-8° avec figures intercalées dans le texte

Prix : 20 francs.

Rendu franco dans toute la France et l'Algérie.

JOURNAL

DE

CHIMIE MÉDICALE,

DE PHARMACIE ET DE TOXICOLOGIE.

5me Série; Tome II; N° 4. — Avril 1866.

CHIMIE.

EXAMEN DU SULFATE DE QUININE

PAR RAPPORT A LA QUINIDINE ET A LA CINCHONINE.

D'après Stoddart on procède de la manière suivante :

On mélange 10 gouttes d'acide sulfurique dilué (3/35) avec une once d'eau, on y ajoute 14 grains du sel à examiner, ou quantité suffisante pour saturer l'acide. On verse une goutte de cette solution sur une petite plaque de verre et à côté de celle-ci une goutte d'une solution de sulfocyanure de potassium, et on recouvre le tout avec un couvercle en verre. Les deux gouttes n'en forment qu'une, et il se forme un précipité. On examine ce dernier avec une bonne loupe. La quinine forme de longues aiguilles minces, la quinidine des groupes ronds cristallins, la cinchonine de grands prismes bien formés. Avec un peu de pratique, ces diverses formes se distinguent immédiatement.

A. T. D. M.

(*Pharm. journ. and Transact.*, vol. VI, n° 5, et *Tijdschrift voor wetenschap. Pharm.*)

ANALYSE DU SULFURE DE PLOMB PAR VOIE HUMIDE.

Les pharmaciens sont souvent chargés d'analyser des échan-

tillons de sulfure de plomb. Le procédé en usage par la voie sèche est long et infidèle; de plus, il ne peut guère être exécuté dans les officines pharmaceutiques. Il consiste à calciner le minerai pulvérisé avec du flux noir et de la limaille de fer, afin d'obtenir un culot de plomb métallique dont on sépare ensuite l'argent par la coupellation.

Voici le procédé par voie humide dont je me sers, et que je recommande aux pharmaciens :

Prenez 10 grammes de minerai pulvérisé; traitez-le par un excès d'acide azotique à 35 degrés; les sulfures de plomb et d'argent seront transformés en sulfates insolubles. Alors faites-les bouillir avec une solution d'azotate de baryte en excès; ils se dissoudront à l'état d'azotate, tandis que la baryte s'emparera de l'acide sulfurique pour former un sulfate insoluble; filtrez, lavez, étendez de beaucoup d'eau. Enfin, dans la solution très-étendue des deux azotates de plomb et d'argent, vous séparerez l'argent par l'addition ménagée d'une solution de chlorure de sodium, en profitant de l'insolubilité absolue du chlorure d'argent et de la solubilité du chlorure de plomb dans l'eau; puis vous précipiterez le plomb à l'état d'iodure par un excès de solution d'iodure de potassium acidulée. Cette solution d'iodure de potassium acidulée précipite le plomb d'une manière absolue, comme l'a fait voir M. Jeannel dans son travail sur l'étamage des vases culinaires et sur la poterie d'étain. GUYOT-DANNECY.

ACTION DES PRINCIPAUX RÉACTIFS SUR LES ALCALOÏDES LES PLUS IMPORTANTS, ET MARCHE A SUIVRE POUR LES RECONNAÎTRE.

Par M. FRESENIUS.

(Traduit de l'allemand par M. C. FORTHOMME.)

La plupart des bases organiques sont bien plus difficiles à reconnaître et à séparer que les bases inorganiques. Une des causes

de cette difficulté, c'est que presque aucune des combinaisons que les alcaloïdes forment avec les autres corps n'est complétement insoluble ou nettement caractérisée par la couleur ou par quelque autre propriété. Toutefois, cela tient surtout, il faut l'avouer, à ce que nous ne connaissons pas d'une manière assez approfondie les sels et les autres combinaisons des alcaloïdes. Dans l'état actuel de la science, on ne peut donc pas donner une série d'essais caractéristiques, et certaines bases sur les notions des réactifs sur les principaux alcaloïdes, et en déduire une méthode sûre permettant de les séparer, ou tout au moins de les reconnaître quand ils sont mélangés. Cependant, en m'appuyant sur un grand nombre de recherches qui me sont propres, j'ai tenté de résoudre le problème afin que les jeunes chimistes et surtout les pharmaciens, pour lesquels cette question offre un intérêt tout particulier, puissent également s'exercer à ces recherches analytiques.

Pour diviser les alcaloïdes en groupes, nous n'avons tenu compte ni de leur origine, ni de leur composition ; mais ne perdant pas de vue le but spécial que nous nous proposons, et restant fidèle à la méthode que nous avons employée jusqu'à présent, nous nous sommes appuyé, pour faire cette division, sur l'action de certains réactifs généraux, et nous avons répété nous-même, un grand nombre de fois, les réactions que nous indiquerons.

De récentes recherches ont démontré que beaucoup d'alcaloïdes, dans l'état où on les obtient par la méthode ordinaire de leur préparation ou tels qu'on les trouve dans le commerce, ou qu'on les emploie en pharmacie, ne sont pas des principes organiques, mais sont des mélanges de plusieurs alcaloïdes très-voisins les uns des autres par leurs propriétés. Par exemple, la narcotine ordinaire renferme trois ou quatre bases homologues. Je n'ai pas besoin de dire que je ne me suis nullement occupé de

ces différentes variétés qui n'ont, pour ainsi dire, pas été étudiées au point de vue de leur réaction. Et tout ce qui va suivre se rapporte aux alcaloïdes tels qu'on les a considérés comme purs jusqu'à présent.

A la suite de ces considérations générales, l'auteur donne l'énumération des propriétés les plus remarquables des alcaloïdes les mieux étudiés et les plus employés. Il divise les corps en deux grandes classes : la première contient les alcaloïdes volatils, comprenant la narcotine et la conine; la seconde classe comprend les alcaloïdes fixes.

L'auteur a divisé cette classe en plusieurs groupes analytiques. Le premier groupe contient les alcaloïdes fixes précipités des dissolutions de leurs sels par la potasse ou la soude et qui se dissolvent facilement dans un excès de réactif tel que la morphine.

Le deuxième groupe renferme les alcaloïdes fixes précipités de leurs dissolutions salines par la potasse, sans qu'aucune proportion appréciable se redissolve dans un excès du précipitant, et qui sont aussi précipités par le bicarbonate de soude de leurs dissolutions acides, autant, toutefois, que celles-ci ne sont pas étendues au delà de 1 pour 100 ; tels sont la narcotine, la quinine, la cinchonine. Le troisième groupe contient les alcaloïdes fixes précipités des dissolutions de leurs sels par la potasse, sans se dissoudre en quantité notable dans un excès de réactif, mais qui ne sont pas précipités par les bicarbonates alcalins, même dans leur dissolution concentrée, tels que la strychnine, la brucine, la vératrine.

On trouve encore, dans cet excellent ouvrage, des indications précieuses pour reconnaître chacun de ces principaux alcaloïdes lorsqu'ils sont purs ou mélangés entre eux.

SUR LA CYANINE, RÉACTIF LE PLUS SENSIBLE POUR LES ACIDES ET LES BASES ALCALINES.

Il y a quelques années on préparait en grand dans la fabrique de M. Muller, à Basel, une matière colorante bleue magnifique pour la teinture de la soie, qui, introduite dans le commerce sous le nom de *cyanine*, fut cependant bientôt abandonnée à cause de son peu de fixité. On l'obtient par la combinaison de la *leucoline* ($C^{18}H^{7}N$) ou de la *lépidine* ($C^{20}H^{9}N$) ou de ces deux bases avec l'iodure d'amidon en traitant par la lessive de soude caustique ; sa formule empirique est $C^{56}H^{33}N^{2}I$.

Schoenbein remarqua que la couleur bleue de la solution alcoolique de cyanine était décolorée par les acides même les plus faibles, de manière que, comme la cyanine possède une force colorante singulièrement forte, une très-petite quantité de dissolution alcoolique est en état de déceler la présence dans l'eau de traces d'acide libre, qui ne sauraient être démontrées par aucun autre agent chimique.

De l'eau distillée bouillie, encore distinctement colorée en bleu par la dissolution de cyanine et entièrement à l'abri du contact de l'air, ne change pas de couleur ; cependant, quand au moyen d'un tube en verre on y insuffle quelques bulles d'air des poumons, on voit bientôt disparaître la couleur bleue par l'action de l'acide carbonique insufflé. Par les alcalis la couleur bleue primitive reparaît.

On peut donc encore, au moyen de cette substance colorante, reconnaître la présence de l'acide carbonique dans de l'eau qui en contient des traces si minimes qu'elle n'est plus appréciable au moyen de l'eau de chaux ou de baryte.

Comme, par contre, les alcalis colorent de nouveau la dissolution de cyanine décolorée par les acides, cette liqueur peut

donc être employée comme un réactif excessivement sensible des bases alcalines libres.

L'eau ne contenant qu'un millionième de potasse caustique se colore, en peu de temps, *très-distinctement en violet*, par une dissolution de cyanine décolorée au moyen d'une trace d'acide sulfurique, et de la même manière les traces les plus importantes des bases alcalines libres peuvent être appréciées.

L'oxydule de thallium se comporte comme les alcalis. De l'eau qui contient si peu de cet oxyde basique qu'il ne peut être décelé ni par l'iodure potassique, ni autre réactif chimique, devient encore, par l'addition de quelques gouttes de dissolution décolorée de cyanine, distinctement bleue.

La solubilité de l'oxyde de plomb dans l'eau est, comme on sait, si faible, que jadis on en doutait. Schoenbein a trouvé que de l'eau, dans laquelle était dissoute une si petite quantité d'oxyde plombique que sa présence ne pouvait être constatée ni par le sulfide hydrique, ni par tout autre réactif, se colorait encore fortement en bleu par la dissolution de cyanine décolorée.

Par ce réactif on peut aussi reconnaître les plus petites traces d'ammoniaque, et il a été prouvé par des expériences qu'il est presque impossible d'obtenir, par la distillation ordinaire, de l'eau chimiquement pure, c'est-à-dire exempte d'acide carbonique et d'ammoniaque, vu qu'elle en absorbe de l'air pendant la distillation.

Schoenbein prépare la liqueur d'épreuve bleue en dissolvant 1 partie de cyanine cristallisée dans 100 parties d'alcool, et l'on obtient une dissolution bleu foncé.

La liqueur décolorée est un mélange de 1 volume de la dissolution alcoolique et de 2 volumes d'eau contenant 1 millième d'acide sulfurique. A. T. D. M.

(*Buchner's neues Repertorium*, 1865, nos 8 et 9, S. 420, et *Tijdschrift voor wetenschappelijke Pharm.*)

MOYEN FACILE DE PRÉPARER LE PEROXYDE D'HYDROGÈNE DILUÉ.

D'après Schoenbein, lorsqu'on secoue fortement pendant quelques secondes seulement, dans un flacon très-large, contenant de l'air, de la grenaille de zinc *amalgamé*, avec un peu d'eau distillée, l'eau se transforme en partie, par absorption d'oxygène et en même temps formation d'oxyde de zinc, en peroxyde d'hydrogène. Comme on obtient ce produit important entièrement exempt d'acide et chimiquement pur, dans lequel on ne découvre aucune trace de zinc et de mercure, et qu'en outre il se conserve assez longtemps sans se décomposer, il serait à désirer qu'on l'appliquât à des expériences thérapeutiques.

TOXICOLOGIE.

EMPOISONNEMENT PAR LE PHOSPHORE.

Le docteur Bellini donne les indications suivantes pour combattre les effets toxiques du phosphore :

1° Chercher à éliminer le poison du canal alimentaire (émétique).

2° Arrêter ou diminuer la combustion du phosphore dans l'estomac (éther).

3° Empêcher le contact du phosphore avec les parois gastro-intestinales (substances mucilagineuses).

4° Neutraliser les acides qui se produisent dans le tube alimentaire et décomposer l'hydrogène phosphoreux qui se forme (magnésie calcinée, pour la première indication ; l'eau chlorurée et l'hypochlorite de magnésie, pour la seconde).

5° Combattre l'inflammation qui se développe sur la muqueuse

gastro-intestinale (sangsues, cataplasmes à l'extérieur ; albumine rendue alcaline par l'eau de chaux à l'intérieur).

6° Empêcher que le sang ne reste privé d'oxygène (inspiration de gaz oxygène pur ou d'air très-chargé de ce gaz ; ou encore emploi des substances qui cèdent facilement de l'oxygène à l'organisme, à savoir : le chlorate de potasse, le persel de fer, etc.). Mais il faut recourir surtout à l'éther qui, arrêtant la combustion du phosphore, ne diminue pas la proportion de l'oxygène. A cet effet, on pourra maintenir le malade dans une atmosphère d'éther, sans arriver toutefois jusqu'à l'anesthésie.

7° Redonner au sang l'alcalinité qu'il a perdue (alcalins).

8° S'opposer à la formation des congestions hémorrhagiques et des dégénérescences graisseuses, ou les combattre quand elles se sont développées (pour la première indication, les alcalins, pour la seconde, les acides végétaux et les boissons ou applications froides).

9° Combattre l'empoisonnement biliaire (diurétiques et purgatifs).

10° Quant à la douleur, aux vomissements, au délire et aux autres symptômes nerveux, on cherchera à les calmer par l'opium.

EMPOISONNEMENT ACCIDENTEL PAR L'ARSENIC (Glascow).

La nommée Keechan se présentait dernièrement à la boutique du sieur Arbuckle, herboriste à Glascow. Elle demanda pour un sou de crème de tartre et autant de magnésie. Il lui fut remis deux paquets remplis d'une poudre blanche.

Arrivée chez elle, la femme mêle les deux paquets et les agite dans une tasse de lait, et en fait prendre deux cuillerées à soupe à son enfant. — Celui-ci refuse obstinément d'en prendre davantage, et la mère, pour ne pas perdre le lait, vide la tasse jusqu'à la lie.

Au bout de dix à quinze minutes, la petite fille est saisie de violentes douleurs d'estomac et de vomissements. — La mère se trouve prise des mêmes symptômes pendant qu'elle soigne sa fille, mais avec beaucoup plus de violence.

Le médecin, après avoir fait tout ce qu'il est possible de faire en pareil cas, se rendit à la boutique de l'herboriste et demanda les mêmes substances que la femme Keechan. Il résulta de l'examen chimique que la substance vendue sous le nom de magnésie était de l'acide arsénieux! La femme Keechan en avait pris environ 7 grammes!

La justice descendit chez l'herboriste et saisit le flacon à la magnésie, il contenait encore 2 à 3 onces d'acide arsénieux.

Il paraît que l'herboriste l'avait acheté quatre ans auparavant, et il en avait débité environ 1 kilogramme.

EMPOISONNEMENT PAR L'ACONIT.

Un pharmacien de Brighton, chargé d'exécuter une ordonnance contenant un julep additionné de teinture de jusquiame et un liniment avec de la teinture d'aconit, eut le malheur de se tromper.

Ces médicaments étaient pour un jeune homme de dix-huit ans, très-malade d'une affection cardiaque. — Il succomba au bout de quelques heures. On ne peut affirmer que ce soit du julep ou de la maladie; néanmoins, le pharmacien fut condamné à une forte amende.

EMPOISONNEMENT DÉTERMINÉ PAR LA VIANDE D'OISEAUX ACHETÉS SUR LES MARCHÉS.

A plusieurs reprises, nous avons fait connaître, dans le *Journal de chimie médicale*, les empoisonnements déterminés par la vente d'oiseaux achetés lors de leur mise en vente. Le *Mémo-*

rial de Vaucluse a fait connaître que plusieurs personnes d'Avignon ont été assez gravement indisposées pour avoir mangé des petits oiseaux achetés au marché. Dans une famille, entre autres, trois de ses membres ont éprouvé de douloureuses coliques qui n'ont cédé qu'à un traitement énergique et immédiat. Heureusement que, par étourderie, la cuisinière avait vidé les tourdes ; le chat de la maison, qui en a mangé les intestins, a failli mourir.

Il résulterait des informations prises que la cause de ce mal devrait être attribuée aux graines empoisonnées dont certains braconniers se servent pour attraper les oiseaux.

SUR LE POISON NARCOTIQUE DES CHAMPIGNONS.

M. LETELLIER a lu à l'Académie de médecine un mémoire sur la matière active des champignons. Ce travail se résume de la manière suivante :

« 1° Les champignons vénéneux, du genre agaric, section des amanites, doivent leur action mortelle au même principe narcotique alcalin fixe, incristallisable, ne précipitant par rien autre que par l'iode ou le tannin, et qui doit conserver le nom d'amanitine.

« 2° Les espèces confondues sous le nom d'agaric bulbeux possèdent, en outre, un principe âcre et délétère.

« 3° Le meilleur traitement consiste dans les vomi-purgatifs huileux, additionnés et suivis de tannin en décoction aqueuse très-concentrée. »

Nous pensons qu'à l'époque actuelle, malgré tout ce qui a été dit, publié et récompensé, nous ne connaissons pas encore le principe qui existe dans les champignons et qui est la cause de malheurs irréparables qu'on constate chaque année. A. C.

RECHERCHES TOXICOLOGIQUES.

MM. Th. et H. Smith, soumettant l'hydrate de fer à de nouvelles expériences, le proposent comme un antidote général de l'*acide prussique*, du *cyanure de potassium*, de l'*arsenic*, de l'*antimoine* et de l'*émétique*.

Pour l'acide prussique, on administrerait :

1° Une solution faite avec 3 à 4 centigrammes de protochlorure de fer liquide et 1 gramme 25 centigrammes de protosulfate de fer bien pur dissous préalablement dans 15 grammes d'eau distillée ;

2° Une solution de 3 grammes 35 centigrammes de carbonate de soude pur et cristallisé dans 30 grammes d'eau distillée.

Ces quantités neutralisent immédiatement 1 à 2 centigrammes d'acide prussique médicinal, en formant du bleu de Prusse insoluble, etc.

Pour le cyanure de potassium, les mêmes solutions pourraient servir en supprimant l'alcali, encore sa présence ne serait pas un mal. Il pourrait exister dans l'estomac un acide libre capable de saturer l'alcali du cyanure, alors on administrerait la solution alcaline la première; il se produirait du cyanure jaune de potassium. Les doses ci-dessus neutraliseraient 1 gr. 75 de cyanure de potassium.

Pour l'acide arsénieux, mesurer dans 60 à 90 grammes d'eau 15 grammes de perchlorure de fer liquide ; y verser, jusqu'à cessation d'effervescence, une solution de 30 grammes de carbonate de soude pur et cristallisé dans 50 à 60 grammes d'eau chaude, etc.

Cet hydrate peut être obtenu à l'instant.

Il possède un pouvoir neutralisant très-considérable, et comme il retient une quantité d'eau qui est trente et une fois celle du peroxyde supposé sec, on peut calculer que 1 gr. 40 de

peroxyde sec suffisent pour enlever complétement 50 centigrammes d'acide arsénieux dissous dans l'eau distillée.

Les réactifs de l'arsenic ne produisent aucune réaction dans le liquide filtré.

Par l'agitation et avec le temps, la quantité d'acide arsénieux enlevée par l'hydrate ferrique peut être doublée, mais alors l'eau filtrée en retient toujours des quantités appréciables aux réactifs.

Il est possible de rendre l'action de l'hydrate de fer plus complète en l'associant à la magnésie ; pour cela, il suffit de précipiter le perchlorure de fer liquide par une bouillie de magnésie calcinée. Le produit gélatineux retient du chlorure de magnésium. Il n'est pas démontré qu'il soit nuisible dans les cas d'empoisonnement ; mais il serait facile de s'en débarrasser par des lavages à l'eau chaude, en jetant le produit sur un morceau de mousseline ou de calicot. L'opération ne demande que quelques minutes.

M. Bunsen a préconisé l'emploi de l'ammoniaque dans le cas où l'estomac contiendrait des acides libres. Le médecin trouvera toujours un guide certain dans les vomissements, mais nous pensons qu'un excès de magnésie et d'hydrate ferrique vaudra toujours mieux.

Pour l'antimoine et l'émétique, on précipite également le perchlorure de fer par un lait de magnésie calcinée. On lave la masse gélatineuse sur un linge, et on triture dans un mortier jusqu'à ce qu'il soit à l'état de crème.

Dans une addition à ce mémoire, les auteurs ont prouvé, par des expériences rigoureuses, que l'acide prussique est toujours entraîné à l'état de bleu de Prusse, quel que soit l'état du liquide stomacal. Acide ou alcalin, jamais l'acide prussique n'est régénéré. Pour plus de sûreté, on peut toujours ajouter au mélange un peu de magnésie calcinée, on évitera ainsi la formation du

cyano-ferrure, qui est un produit moins désirable que le bleu de Prusse dans les cas d'empoisonnement par l'acide prussique.

EMPOISONNEMENT PAR LA VÉRATRINE.

La femme d'un vétérinaire de Greenwich, âgée de quarante ans, se trouvant atteinte d'une violente névralgie, appela un médecin, et divers médicaments lui furent ordonnés ; parmi eux se trouvait de la vératrine.

Elle détermina de violents vomissements. Il y eut alors rupture d'un vaisseau et mort très-rapide. La justice fit soumettre les médicaments et la victime elle-même à un minutieux examen. Il fut prouvé que les médicaments étaient parfaitement préparés, et que les vomissements avaient suffi pour causer la mort. Le pharmacien et le médecin furent acquittés.

SUR L'ACTION TOXIQUE DU LAURIER ROSE.

Nous avons à plusieurs reprises fait connaître dans le *Journal de Chimie médicale* les propriétés toxiques du laurier rose. Voici de nouveaux renseignements sur l'action de ce végétal :

M. Cl. Bernard a présenté à l'Académie des sciences, au nom de M. Pelikan, de Saint-Pétersbourg, une note sur les propriétés toxiques du nérion (*nerium oleander*, laurier rose) ; elles sont depuis longtemps connues. On savait, par exemple, que des soldats étaient morts après avoir mangé de la viande qu'ils avaient embrochée, pour la faire rôtir, avec un bâton de nérion. On attribuait ces propriétés à un poison narcotico-âcre, dénomination trop élastique et dont ne s'est pas contenté M. Pelikan. Il a institué des expériences sur les animaux, et il a constaté d'abord que la substance délétère du *nerium oleander* est contenue dans une résine, et que c'est en paralysant les mouvements du cœur qu'elle détermine la mort. C'est un poison du

cœur. Chez les animaux à sang chaud, quand le cœur s'arrête, la vie s'éteint immédiatement; mais il n'en est pas de même chez les animaux à sang froid. La vie peut continuer plusieurs heures après que le cœur a cessé de battre. Le poison du laurier rose, par une singulière élection, paralyse le muscle-cœur, et les autres muscles restent actifs longtemps encore, tant que la vie persiste.

PHARMACIE.

LA PHARMACIE EN ANGLETERRE (1).

Le grand meeting annuel des pharmaciens anglais a eu lieu le 4 octobre dernier. Voici les sujets de composition qui avaient été donnés pour les concours de médaille.

Chimie et pharmacie. (M. REDWOOD, professeur.)

1° Quel est le poids spécifique d'un liquide qui pèse 5 grammes l'once?

2° Quelle est la chaleur latente de la vapeur d'eau et en particulier aux températures suivantes : 112 degrés, 212 degrés, 312 degrés?

3° Quelle est la chaleur spécifique du mercure, l'eau étant prise comme unité?

4° Quel est le meilleur moyen pour obtenir le phosphore en poudre ou granulé?

5° Etant donné pour faire des pilules : 3 gouttes d'essence de piment, ou 15 centigr. de camphre, ou 25 centigr. d'onguent mercuriel, quel excipient prendrez-vous dans chaque cas pour arriver à la consistance pilulaire?

(1) On voit que les pharmaciens anglais ne sont pas tous, comme on le disait, des vendeurs, mais qu'ils considèrent la pharmacie comme elle doit être considérée, comme une science. A. CHEVALLIER.

6° Décrire les conditions dans lesquelles on trouve le bismuth dans la nature; les procédés employés pour obtenir le métal commercial ; les impuretés qu'on y rencontre le plus fréquemment ; faire connaître le meilleur moyen pour le purifier.

7° Décrire les procédés pharmaceutiques employés pour préparer l'arséniate de fer.

8° Donner un aperçu des principales méthodes employées pour obtenir les alcaloïdes artificiels.

Lauréats : Médaille........... Alfred R. Hall.

Certificats de mérite. { Frank Oldfield. / Francis C. Clayton. }

Botanique et matière médicale. (Professeur : M. Bentley.)

1° Décrire les différentes sortes de parenchymes ; citer les plantes et les parties des plantes où on les rencontre.

2° Quels sont les caractères distinctifs des racines et des tiges ? Définir les termes suivants : épiphyte, parasite, bulbe, cosme, tubercule, rhizôme.

3° Expliquer les termes suivants : centripète, centrifuge, capitule, cyme, gibbosité, glandes, vésicules, papilionacé, didyname, carpelle, placenta, thalamus (tige).

4° Qu'est-ce que le fruit ? Comment distinguer les petits fruits des grains ?

3° Quelles sont les sources géographiques et botaniques des ratanhia officinale et savanille ? Montrer comment on peut les distinguer l'un de l'autre; parler de leurs principes constitutifs, de leurs propriétés médicales et des préparations officinales du ratanhia.

6° Qu'est-ce que c'est que la cannelle cinnamome ? Comment l'obtient-on ? Par quels caractères la distinguer de la cannelle venant du cayia ? Quelles sont les préparations officinales dans lesquelles elle entre ?

7° Sources géographiques et botaniques de la scammonée. Décrire ses caractères chimiques et physiques quand elle est pure ; faire mention des substances employées pour la falsifier et des moyens de la découvrir.

8° Donner les caractères essentiels des ordres naturels suivants et faire mention des plantes officinales qu'ils contiennent : rutacées, colchicacées, gentianées, solanées, euphorbiacées et liliacées.

Les candidats durent ensuite reconnaître les plantes suivantes, donner leurs noms, citer leurs familles, décrire leurs propriétés et toutes les remarques particulières dont elles sont susceptibles :

Aconitum paniculatum, delphynium staphysagria, nymphæa alba, papaver somniferum, papaver rheas, chelidonium majus, sinapis alba, sinapis nigra, althæa officinalis, ruta graveolens, chœrophyllum tenulum, conium maculatum, ecbolium off., knautia arvensis, arthemisia absinthium, arthemis nobilis, lactuca virosa, lobelia inflata, hyoscyamus niger, atropa belladona, datura stramonium, nicotiana tabacum, solanum nigrum, solanum dulcamara, borrago officinalis, symphytum off., marrubium vulgare, origanum vulgare, lamium album, funkia ovata, lilium bulbiferum, veratrum nigrum : en tout trente-deux substances.

Lauréats : Médaille *ex æquo*.... { Frank Oldfield. / Gilb. W. Selfe.

Chimie pratique. (Professeur : ATFIELD.)

1° Déterminer les bases, les acides, autres corps et traces qui peuvent exister dans une solution inconnue.

2° Le même travail sur une matière solide.

3° Dire si une urine donnée est normale, et, si elle ne l'est pas, pourquoi ?

4° Un titrage d'ammoniaque.

5° Modes de prescription pour un médicament demandé (par écrit).

Médaille............... Alfred Rose.

Prix Pereira : Une médaille est accordée au dernier examen à l'élève qui a eu les meilleures notes dans les examens précédents.

Médaille............... Alfred Rose.

Prix donné à l'élève qui a fait le meilleur herbier.

Médaille d'argent........ James White.

SUR LA RESPONSABILITÉ DES PHARMACIENS EN ANGLETERRE (1).

Nous lisons dans un journal belge l'article suivant :

« Nous recommandons à nos lecteurs l'annonce ci-dessous, que nous traduisons d'un journal anglais *le Pharmacien-Droguiste*, janvier 1866.

Il s'agit d'une assurance entre pharmaciens contre les chances de mort par empoisonnement... qu'ils font courir à leurs pratiques.

« En Angleterre, les condamnations à des dommages-intérêts considérables, en cas d'empoisonnement par négligence ou impéritie, contre-balancent les avantages de la liberté absolue de la profession pharmaceutique ; mais l'inconvénient de mourir empoisonné, par quoi donc est-il contre-balancé?

« *2,000 livres sterling (50,000 francs) de frais et dommages-intérêts ont été payés par un seul pharmacien de Liverpool !*

« *25 cas d'empoisonnements accidentels ont été jugés pendant ces deux dernières années !*

« On prévient actuellement *les gens du métier* qu'une Société va être formée dans le but DE GARANTIR LA DÉFENSE LÉGALE,

---

(1) On a souvent réclamé contre les précautions imposées en France relativement à la vente des médicaments et des poisons ; on a souvent proposé comme exemple le régime anglais; on peut le juger par l'article que nous publions.

LIBRE DE TOUS FRAIS, dans les cas réels ou supposés d'empoisonnements accidentels ou autres délits concernant l'état de pharmacien ou de droguiste.

« *La souscription annuelle proposée est de 5 shellings à 10 shellings (6 à 12 francs).*

« Plusieurs des membres de cette Société désirent aussi s'assurer contre les *dommages-intérêts* résultant des condamnations, au moyen d'une certaine somme fixe. Cela se fera et se réglera d'après les statuts des assurances contre les chances de mort.

« La Société commencera ses opérations dès qu'elle aura réuni 400 membres ; elle se mettra probablement sous la même direction que la Compagnie d'exportation des drogues.

« Comme presque rien ne peut être fait jusqu'à ce que l'on connaisse le nombre des personnes qui voudront se joindre à cette association, vous nous obligeriez grandement, en raison de cette considération et dans le cas où elle obtiendrait votre approbation, si vous vouliez bien couper l'imprimé ci-dessous, en remplir les blancs et l'adresser à M. BARNABY, pharmacien à Rochester. » (*Suit le bulletin de souscription.*)

EXTRAITS FLUIDES (FLUID EXTRACTS).

Sous ce nom, on entend des formes pharmaceutiques qui sont en usage dans l'Amérique du Nord, ainsi qu'en Angleterre, et qu'on ne doit pas confondre avec ce que nous entendons par *extracta liquida* ou *soluta*. Nous entendons par *extractum liquidum* un extrait mou de consistance de miel, et par *extractum solutum* un extrait dissous dans une quantité d'eau déterminée. Le *fluid extract* est une forme pharmaceutique prise dans la pharmacopée des États-Unis de l'Amérique du Nord, ainsi que dans la pharmacopée britannique.

L'utilité des *fluid extracts* est incontestable, vu qu'ils repré-

sentent les principes actifs d'une plante dans la même proportion de poids que la plante les contient, mais sous forme de liquide, ce qui facilite leur dispensation et leur administration au malade.

Nous avons une forme vicieuse de *fluid extract* dans le *Decoctum sarsaparillæ concentratum* de la *pharmacopæ borussica* et dans l'*extractum sarsæ liquidum* de la *pharmacopæ brit.*, dont 10 parties représentent 5 parties de salsepareille.

En Amérique, on est tellement convaincu de l'excellence et de l'utilité de cette sorte de médicaments qu'on l'applique le plus possible à chaque plante. La pharmacopée britannique n'a que deux *fluid extracts* véritables, savoir : l'*extract ergotæ liquidum* et l'*extract pareiræ liquidum.*

Voici deux formules de *fluid extracts : extractum hyosciami fluidum* (*fluide extract of henbane*). On humecte 16 onces d'herbe de jusquiame grossièrement pulvérisée avec 6 onces d'un mélange de 2 parties d'alcool et 1 partie d'eau qu'on comprime dans un appareil à déplacement et qu'on arrose avec quantité du même alcool, jusqu'à ce qu'on ait obtenu 12 onces de liquide. On tient cette colature à part et on continue la lixiviation jusqu'à ce qu'on ait encore obtenu 40 onces ou jusqu'à ce que la plante soit épuisée.

On évapore cette dernière colature au bain-marie à une température qui ne peut dépasser 66° centigrades, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que 4 onces, qu'on mêle alors aux 12 onces de la première colature. Au bout de quelques jours, on filtre le tout. De cette manière, on obtient 16 onces de *fluid extract*, dont 1 once contient juste les principes actifs de 1 once d'herbe de jusquiame.

Extractum secalis cornuti fluidum (*extract ergotæ liquidum pharmacopæ brit.*, *fluid extract of ergot*).

La pharmacopée britannique de 1864 donne la formule sui-

vante : 16 onces de seigle ergoté, pulvérisé grossièrement, sont privées d'huile grasse en les traitant dans un appareil à déplacement par 15 onces d'éther saturé d'eau (en le secouant et décantant). On fait alors digérer le résidu pendant douze heures à une température de 70 à 72° centigrades avec 60 onces d'eau distillée, on exprime et on évapore jusqu'à 10 onces de colature; après refroidissement, on ajoute 7 onces d'alcool rectifié, on laisse reposer et on filtre. Le produit doit représenter 16 onces.

A. T. D. M.

(*Pharmaceutische Centralhalle*, n°s 18 et 19, et *Tijdschrift voor wetenschappelijke Pharmacie.*)

OBTENTION DE L'HUILE DE RICIN EN ITALIE.

Le ricin croît parfaitement en Italie. Il atteint une hauteur de 10 à 16 pieds. Les semences sont recueillies au milieu de l'automne. Elles sont plus petites que celles des Indes orientales, d'une couleur uniforme, sombre, quelquefois agréablement bigarrées.

L'huile est ordinairement fabriquée l'été suivant, la chaleur de la belle saison étant plus favorable pour l'extraction. La décortication est faite par des femmes en frappant doucement les semences sur un plan de marbre. Elles sont ensuite vannées avec beaucoup de soin et pressées d'une manière douce et continue. En sortant des appareils, l'huile est abandonnée au repos; elle laisse déposer des grains de fécule et autres impuretés, puis elle est filtrée lentement au papier.

Dans toutes ces manipulations on évite la chaleur et même l'action du soleil, qui exposerait l'huile à la rancidité. Ce produit est superbe, limpide, sans odeur ni saveur. Il est malheureux que son prix de revient soit élevé, on le rencontrerait plus souvent sur nos marchés.

On prépare une autre variété d'huile pour l'exportation. Elle est fabriquée avec beaucoup moins de soin. Dans toutes les saisons de l'année, les semences plus ou moins décortiquées sont mises en pâte sous des meules de pierre et pressées ; durant toute l'opération on applique la chaleur. Souvent les semences sont gâtées, et on est forcé de filtrer cette huile à travers des filtres de flanelle recouverte de charbon.

On emploie pour fabriquer cette huile beaucoup de ricins des Indes amenés par le commerce sur uue grande échelle. Le produit qui en résulte est odorant, âcre et plus coloré que le précédent. Il est moins désagréable quand il provient des ricins italiens. Les ricins des Indes et d'Amérique sont par conséquent inférieurs.

Il faut dire cependant que l'âge des semences contribue énormément à l'odeur et à la saveur du produit, des graines fraîches donnant toujours une huile plus agréable, moins forte que des graines conservées depuis quelques années.

Les médecins italiens emploient souvent les semences elles-mêmes comme purgatif, ou encore une émulsiou faite avec 30 grammes d'huile, 30 grammes de sirop, 8 grammes de gomme, une petite quantité d'une eau aromatique, et 120 grammes d'eau distillée. Cette préparation, qui est excellente, est connue en Italie sous le nom d'*émulsion anglaise*.

SUR LA TRANSFORMATION DES MÉDICAMENTS.

Virey disait dans un de ses ouvrages que le pharmacien devrait s'attacher à rendre les médicaments moins désagréables, moins difficiles à prendre.

Ce que demandait Virey se fait aujourd'hui. Nous ne pouvons mieux le dire que ne le fait le rédacteur en chef de *l'Union médicale*. Aussi rapportons-nous ici ce qu'il dit à cet égard.

Quelles transformations dans la pharmacologie!

Que sont devenues ces grosses et coulantes médecines noires dont l'odeur seule excitait les contractions intestinales! Nos petits maîtres de la formule leur ont substitué d'abord l'eau de Sedlitz, puis celle de Pulna, pour arriver enfin à la limonade Rogé, au citrate de magnésie, ce purgatif à la saveur pénétrante et parfumée qu'un de mes amis, Romain de la décadence, se fait préparer en sorbet.

Qui prescrit encore le quinquina en nature, en poudre, en extrait, en décoction? Fi donc! les plus fins bouquets de la séve du Médoc, les vins les plus parfumés de Madère, de Sicile et d'Espagne, à la bonne heure! voilà les véhicules charmants de cette précieuse écorce péruvienne.

Infortunées étaient-elles autrefois ces tristes victimes de Vénus condamnées aux amertumes de la salsepareille et du gaïac, à cette affreuse potion que le Codex a la cruelle ironie d'appeler *balsamique* de Chopart! Aujourd'hui, quelques pilules imperceptibles de protoiodure d'hydrargyre, une boîte ou deux de capsules recélant ou le baume ou le poivre spécial, tel est le peu formidable appareil de guerre contre les blessures de l'amour.

Nos femmelettes en sont venues à ne plus pouvoir supporter l'impression suave de l'éther sur leurs papilles linguales, et l'on a dû emprisonner cette liqueur subtile dans les élégantes perles du docteur Clertan.

Il n'y a plus que sirop et biscuit, et dragées, et granules, et marmelades. Du cacao surtout on a fait le bouc émissaire des plus affreuses drogues, et l'officine du pharmacien ne sera bientôt plus qu'une confiserie.

Faut-il s'en plaindre et maugréer? Assurément non. Si l'on guérit aussi bien la chlorose aujourd'hui avec quelques pilules de Vallet, ou quelques dragées de Gélis et de Conté, qu'autrefois avec des onces et des gros de safran de mars apéritif, je ne

crierai pas à la décadence. Je ne me monterai pas la tête de ce qu'un granule de digitaline de Homolle suffise à produire les effets d'un demi-litre d'infusion de digitale, ainsi de suite d'autres simplifications et améliorations que je trouve fort à mon gré, et il se peut bien que les malades soient de mon avis.

Tout cela prouve que, à mesure que nous devenons raffinés, nous devenons aussi plus délicats, plus susceptibles et plus impressionnables, que nous subissons moins facilement les grandes mutilations et les grandes perturbations par les drogues, de sorte que la chirurgie a un peu raison d'être moins entreprenante, et que la pharmacie n'a pas tort d'être moins perturbatrice.

ANTHELMINTHIQUES DANS LES PAYS CHAUDS.

Par le docteur VIANI,
de Saint-Denis (île de la Réunion).

Les vers lombrics jouent dans les pays chauds *un rôle épouvantable.* Les affections intestinales dominent la pathologie de l'enfance, et neuf fois sur dix les vers ont le triste privilége de les compliquer. L'évolution des dents, souvent cause d'accidents nerveux graves, trouve une complication dans l'existence des lombrics. Il est commun enfin de voir, depuis l'âge de cinq mois jusqu'à l'âge de douze et quinze ans, la présence des vers altérer seule la santé des enfants ou aggraver les maladies, quelle que soit leur nature.

La santonine est une découverte heureuse dont la valeur est hautement appréciée ici. Vous n'avez pas, vous ne pouvez avoir idée de la consommation qui s'en fait. Je ne m'arrêterai pas à énumérer ses mérites, c'est chose trop évidente. — Ses inconvénients, minimes d'ailleurs, peuvent être enlevés au moyen de mucilages ou en les mêlant aux aliments. Mais la santonine,

quoique souvent pure, trouve des sujets chez lesquels, j'ignore pourquoi, son action anthelminthique est nulle. J'ai des faits nombreux à l'appui de cette proposition.

En France, le calomel est un vermifuge puissant. Ici (pourquoi?) le calomel est moins purgatif et à peine vermicile. Pourquoi? Il faudrait édifier des théories pour y répondre, et je suis de l'école qui n'admet de synthèse qu'après l'analyse, de conclusion qu'après les faits; aussi je garde le silence.

Le plus puissant anthelminthique, le plus fidèle alors que la santonine, la mousse de Corse, l'absinthe, etc., ont échoué, c'est le lait de papaye. Vous savez mieux que moi ce qui a été écrit sur le *carica papaya;* vous connaissez sans doute les expériences de Corvisart sur le suc desséché du fruit vert du papayer, expériences qui n'ont donné aucun résultat et qu'on n'a peut-être pas renouvelées depuis. On ne dit même pas dans quelles circonstances le médecin de l'Empereur expérimenta. Je passe donc sur l'érudition et j'arrive aux faits.

Il est constant, il est positif que le fruit du papayer donne par incisions légères un suc d'un aspect laiteux; que ce lait, préparé comme je vais l'indiquer, *tue les vers* lombricoïdes d'une manière fidèle et sûre. Depuis la découverte de la santonine, il est peu usité; mais il y a vingt ans on ne connaissait pas de meilleur anthelminthique à Boresbin; et dans toutes les familles, une fois l'an au moins, les enfants prenaient le *lait de papaye.*

Il y a deux manières de l'administrer :

1° Prenez lait de papaye ou suc du fruit vert :
1, 2 à 4 cuillerées à café, suivant l'âge des enfants.
1 à 2 de un an à deux ans.
2 à 3 de deux ans à six ans.
3 à 4 au delà.

Mêlez avec miel, quantité égale, battez le mélange. Versez

dans eau bouillante une demi-tasse à café, agitez le mélange, et un quart d'heure après passez à travers un linge fin.

Vous avez un breuvage peu désagréable ; une heure après, donnez, suivant l'âge de l'enfant, de l'huile de ricin, 1 à 6 cuillerées à café, battue avec du jus de citron, 1 ou 2 cuillerées à café.

Deuxième manière la plus usitée :

Lait de papaye de...............	4 à 16	grammes.
Miel............................	4 à 8	—

Mêlez, battez bien de manière à mêler intimement, faites boire et une heure aprés donnez le mélange suivant :

Huile de ricin de...............	4 à 24	grammes.
Suc de citron de...............	4 à 16	—

A coup sûr, cela ne vaut pas pour le goût les pralines de Colmet d'Aage ; mais cela réussit parfaitement, et, je le répète, la santonine elle-même n'a pas toujours des succès.

Il y a eu des accidents à la suite de l'administration du lait de papaye, et beaucoup de personnes, sans en avoir été témoins, ajoutent foi sur des on dit : de là défaveur. Pour moi, je n'ai vu, après un assez fréquent usage, que deux sortes d'accidents faciles à combattre :

1° Coliques vives, suivies de demi-syncope. — Des serviettes chaudes sur le ventre suffisent, un lavement de lait sucré au besoin.

Le premier accident dépend de l'excès de la dose, le second de ce que les petits malades n'avaient pas été suffisamment préparés.

Comme pour la santonine, il est bon de rafraîchir les malades au préalable, trois jours environ.

La meilleure tisane préparatoire est la suivante, que mon oncle A. Vinsen avait l'habitude de prescrire :

Pourpier rouge.................. 30 grammes environ.
Racine de papayer............. 4 grammes.

Faites bouillir dans :

Eau............................ 1,000 grammes.
Réduire à...................... 750 —

Les signes de la présence des vers chez les enfants sont ici, comme en France, sans caractère pathognomonique, ou pour mieux dire il n'existe pas un signe unique, absolu de la présence des vers. Il y a une physionomie d'ensemble qui en révèle l'existence :

Pupille dilatée, sclérotique blanc mat ;

Teint pâle, légèrement plombé, mat; langue çà et là dépourvue d'épithélium, avec des espaces lisses ou bien à papilles hérissées et rouges. Ventre plus ou moins développé, eu égard surtout aux autres parties du corps qui sont plus ou moins amaigries. Appétit variable ; le plus souvent diminué. — Pendant le sommeil, des grincements de dents étranges, agitation des membres; pendant la veille, une tendance à se gratter les narines, les parties génitales. Rarement des coliques, et, dans ce cas, douleurs, soit autour de l'ombilic, soit à l'hypochondre gauche.

Pendant mon séjour à Paris, j'eus la bonne fortune, à une séance de la Société de biologie, d'entendre la lecture d'un travail de M. Davaisne, sur la genèse des entozoaires et des lombrics en particulier. Voici la conclusion que j'en ai tirée.

On peut prévenir chez les jeunes enfants, jusqu'à l'évolution complète des vingt premières dents, l'état vermineux, qui, je le répète, complique d'une façon si défavorable les entéro-colites si communes dans les pays chauds. La nature lymphatique des enfants créoles crée un terrain favorable à l'évolution des vers dans leurs intestins. Comme les lombrics se retrouvent dans toute la série animale supérieure, oiseaux et mammifères, nos

eaux contiennent des œufs d'helminthes en grande quantité. Puisqu'une température supérieure à 68 degrés centigrades fait périr ces œufs, en ne donnant à boire aux enfants que de l'eau qui a bouilli, on doit prévenir l'existence des vers chez eux. — Si l'eau cuite simple est d'une digestion difficile, l'eau chargée de quelques principes aromatiques, et nous sommes riches en plantes de la sorte, est digérée facilement; bien plus, elle favorise la digestion des aliments. — Les infusions légères de bois cassant (*caculia flexuosa*, D. C.), de faham, d'*eupatorium ayapana*, de feuilles d'oranger, de feuilles jaunes (*hypericum lanceolatum*, Lin.), etc., sont stomachiques et faciles à prendre aux repas, pures ou mêlées à du vin.

L'expérience m'a démontré d'ailleurs la puissance de cette hygiène. Les enfants que j'ai pu y soumettre ont fait leurs dents très-facilement; et pendant tout le temps ils ont joui d'une santé exceptionnelle. Teint frais et rose, carnation européenne.

Voyez, cher et très-honoré Maître, le profit que l'on peut retirer de cette communication.

La vérité pratique est que le lait de papaye est un puissant vermifuge, d'une innocuité parfaite quand on sait l'administrer, pouvant rendre de très-grands services à défaut de santonine et dans les cas où celle-ci est impuissante. L'usage en est très-ancien dans le pays et peut être renouvelé dans tous les pays où croît le *carica papaya*.

TRIBUNAUX.

—

EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE.

Tribunal correctionnel de Paris (6e chambre).

Présidence de M. Vivien.

Tailleur et médecin.

Jean-Marie Baron, âgé de trente-huit ans, marchand tailleur,

boulevard Sébastopol, 87, est prévenu d'exercice illégal de la médecine. Les médecins qui lui ont prêté non leur ministère, mais leur nom, disent que c'est un cerveau fêlé. Il a fait de grands frais pour se guérir d'une maladie de poitrine, il prétend y avoir réussi, et, depuis, son idée fixe a été de récupérer ses pertes. Il avait loué un appartement boulevard du Prince-Eugène. Dans cet appartement, il y avait un petit cabinet où Baron, en entrant, prenait l'habit noir et la cravate blanche. Il faisait jouer le rôle de domestique à un garçon tailleur, qui se croyait engagé pour son commerce. C'était lui qui introduisait les malades. Baron avait des médecins qui signaient les ordonnances, les uns à 2 fr., d'autres à 5 fr. l'heure. Ses ordonnances, qui étaient toutes les mêmes, étaient écrites par un de ses employés.

Il ordonnait des bains au sulfure de potassium et un régime hygiénique. Les recommandations qu'il faisait à ceux qui le consultaient étaient ridicules : ainsi, il leur recommandait d'aller, eux-mêmes, chercher de l'eau à la rivière ; ils devaient ensuite la mettre dans une fontaine fermant avec une clef qui coûtait quinze ou vingt francs. Il n'y avait pas moyen de guérir sans cela. Il le répète lui-même à l'audience. Il offrait à ses clients de leur vendre la fontaine. « J'en avais, dit-il, dans ma cave qui ne me servaient plus ; on a bien le droit de se servir de ce qu'on a. »

M. le Président : Vous n'avez guéri un seul malade.

Baron : Si, j'en ai guéri ; j'ai été les voir ; ils m'ont dit qu'ils se trouvaient bien, qu'ils étaient sur le point de mourir..... Qu'ils étaient sur le point de mourir quand je les avais entrepris.

D. D'autres se trouvent fort mal de vos remèdes.

R. Ils n'ont pas suivi ma recette.

D. Les médecins disent que vous ne les laissiez pas parler.

R. Je parlais, c'est vrai; je donnais aux malades beaucoup d'explications.

D. Quand vous n'aviez pas là de médecin, vous disiez au malade : « Donnez-moi toujours vos 50 fr., demain je vous enverrai l'ordonnance. »

R. Le médecin n'avait pas besoin de voir le malade, puisque les ordonnances étaient toujours les mêmes.

M. LE PRÉSIDENT : Vous ne comprenez pas ou vous ne voulez pas comprendre. Nous allons entendre les témoins.

Mme ALEXANDRE a appris par les journaux que M. Baron guérissait, en soixante jours, toutes les maladies de poitrine. Elle s'est rendue boulevard du Prince-Eugène. Dans la conversation, Baron lui a offert une fontaine, des balances, et lui a recommandé d'aller acheter un thermomètre chez Chevalier.

D. Et le malade, comment s'est-il trouvé du traitement?

R. Il est sur le point de mourir; il ne vaut guère mieux que Mlle Vautier, qui est morte.

BARON : Il n'a pas fait mon remède.

VAUTIER, concierge, rue de Saintonge, a emprunté 50 fr. pour consulter Baron pour sa fille. Elle est morte, au cours du traitement, le 23 janvier dernier.

Victor DEVIN avait un frère malade à Melun. Il est allé chez Baron, qui, au prix de 50 fr., a promis de le guérir. Un médecin, qui assistait Baron, lui a remis une ordonnance sans lui adresser aucune question. Le malade, qui devait partir pour Saint-Tropez, devait être guéri en quarante jours, après avoir pris *vingt-six* bains; il est mort, épuisé. Il était dit dans l'ordonnance que le malade pourrait prendre tout ce que produisait le pays, à deux lieues à la ronde. Plus loin, cela empêcherait la guérison.

PETIT, fabricant de chaussures, à donné 50 fr. à Baron pour le guérir d'une affection de poitrine, accompagnée d'une extinc-

tion de voix. Il est si peu guéri qu'on n'entend pas un mot de sa déposition.

Après ces témoins paraissent successivement à la barre plusieurs médecins : MM. Martin (Alexandre), Chintreuil, Armand Muller, Victor Bonnière. Tous ont signé les ordonnances de Baron.

M. l'avocat impérial Lepelletier s'élève en termes énergiques contre la complaisance intéressée des médecins qui se sont associés à la spéculation coupable du tailleur Baron, et après avoir établi, en peu de mots, la prévention, exprime le regret que la modicité de la peine soit si peu en rapport avec la gravité du délit.

Baron est condamné à 15 francs d'amende au profit des hospices.

FALSIFICATIONS

FALSIFICATION DU SAFRAN.

A la dernière réunion de la Société pharmaceutique de Londres, M. Bentley a lu une note sur une falsification du safran qui se pratique, à ce qu'il paraît, de plus en plus, et qui n'est pas, quant à son origine, de date très-récente. — Comme il faut environ 60,000 fleurs du *Crocus sativa* pour obtenir une seule livre du safran pur (style et stigmate de la fleur), la tentation à falsifier ce produit est naturellement très-grande. — L'auteur de la note appelle l'attention sur un produit vendu en grande quantité par deux marchands espagnols, et sur un échantillon de safran exposé à l'Exposition universelle de 1862. Ces deux échantillons furent falsifiés avec les *étamines* de la plante même ; ce qu'il n'est pas difficile de reconnaître au microscope. Tout d'abord on croyait que ce mélange d'étamines était purement accidentel,

mais l'auteur s'est assuré qu'il n'en est pas ainsi et que la grande abondance des étamines dans les deux produits en question est évidemment une fraude pratiquée avec intention. — Il me paraît surprenant qu'on n'ait pas encore découvert quelque produit chimique artificiel qui puisse être substitué au safran comme médicament; mais d'après le dire de plusieurs auteurs éminents, le safran est un médicament plus inoffensif que beaucoup d'autres et qui s'emploie la plupart du temps avec succès. De là la grande demande qu'on en fait.

FALSIFICATION DE L'ESSENCE D'ANIS.

Une opinion généralement admise consiste à penser que l'essence d'anis est pure quand elle se congèle par l'abaissement de la température.

J'ai l'intention, dans cette Note, de démontrer que cette opinion est erronée.

L'essence d'anis vert est soluble, en toutes proportions, non-seulement dans l'alcool anhydre, mais encore dans l'alcool à 96° centigrades.

Si l'on mélange une partie d'alcool à 96° avec cinq parties d'essence d'anis, et qu'on expose au froid cette dissolution, la congélation s'opère comme si l'essence était pure.

En augmentant successivement la proportion d'alcool, on arrive à mélanger parties égales d'alcool et d'essence d'anis, et on obtient encore une cristallisation complète du mélange, dont l'aspect ne diffère pas de celui que présente l'essence pure cristallisée.

Il est à remarquer, toutefois, que le point de congélation varie avec la proportion d'alcool. Les mélanges les plus alcooliques réclament une température plus basse pour passer à l'état solide, et réciproquement, ils se liquéfient plus tôt.

Il faut, pour obtenir ce résultat, que le refroidissement se fasse lentement. Ainsi pendant l'hiver, des mélanges faits dans un lieu assez chaud pour que l'essence y soit fluide, et exposés ensuite à l'air extérieur, présentent, après un temps plus ou moins long, une forme cristalline bien caractérisée ; mais si l'on plonge brusquement dans un mélange réfrigérant des dissolutions alcooliques d'essence d'anis, on ne voit aucun phénomène se manifester ; ou bien une partie seulement du mélange cristallise, ou quelquefois encore on obtient une masse solide, mais confuse.

En soumettant de nouveau ces mélanges à une température chaude, ils deviennent fluides sans présenter de caractères particuliers.

Les choses se passent d'une manière différente si on emploie, au lieu d'alcool à 96°, un alcool à un titre même peu inférieur (90° par exemple).

On peut obtenir une masse solide dans ces conditions, en ayant soin d'ajouter le mélange au moment où on l'expose au froid ; mais quand il se liquéfie, si on l'abandonne à un repos absolu, le liquide se sépare en deux couches de densités différentes.

C'est sans doute à une falsification de cette nature que j'avais à faire, quand j'ai observé le fait pour la première fois. Je reçus pendant l'hiver plusieurs flacons d'essence d'anis, qui étaient pris en une seule masse cristalline. En faisant liquéfier le contenu des flacons, je vis se manifester la séparation des liquides dont je viens de parler.

L'essai de cette essence, dans un tube gradué, avec de l'eau, y décela la présence de 25 pour 100 d'alcool.

Mais si la fraude avait été faite avec de l'alcool à 96°, je n'aurais pas été conduit à analyser l'essence d'anis, son mélange

avec l'alcool à ce titre de 96° restant intime, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Il résulte de ces observations :

1° Que l'essence d'anis vert est soluble, en toutes proportions, dans l'alcool à 96° ;

2° Que des mélanges, en diverses proportions, d'essence d'anis et d'alcool à 96° cristallisent avec des caractères qui ne diffèrent pas de ceux que présente l'essence d'anis pure ;

3° Que la cristallisation de l'essence d'anis n'est nullement un indice de sa pureté ;

4° Que sa falsification avec l'alcool à 96° ne peut être appréciée à première vue, mais qu'elle réclame l'emploi des moyens ordinairement en usage pour reconnaître la présence de l'alcool dans les huiles volatiles.

FALSIFICATION DE LA RÉSINE DE JALAP PAR DE L'ALOÈS.

Par E. Daenen.

Le pharmacien, obligé de prendre dans le commerce plusieurs de ses produits, ne saurait trop se mettre en garde contre es manœuvres frauduleuses que les marchands emploient pour s'assurer un bénéfice plus grand et partant illicite. C'est ainsi que l'autre jour je recevais de la résine de jalap qui, de prime abord, me parut suspecte : elle avait une saveur très-amère et une couleur brune ; au reste, elle était friable et donnait une poudre d'un gris jaunâtre. Poussant plus loin mes recherches, je la trouvai peu ou point soluble dans l'éther, le sulfure de carbone, le chloroforme ; entièrement soluble dans l'alcool à 28 degrés et se dissolvant aussi en grande partie dans l'eau distillée, dans l'ammoniaque et dans une solution aqueuse de carbonate de soude, alors qu'une résine de jalap pure est insoluble dans ces trois derniers menstrues.

Sa dissolution alcoolique versée goutte à goutte dans du chlorure de soude liquide ne donnait lieu ni à un précipité bleu, ni à un précipité vert, mais bien à un précipité d'un gris sale.

La liqueur provenant du traitement de la résine par l'eau distillée additionnée d'un peu d'acide azotique et chauffée prit une belle couleur jaune.

Dès lors, il devint évident que j'avais affaire à une falsification d'une résine de jalap par de l'aloès, caractérisé par sa solubilité dans l'eau, dans l'ammoniaque, dans nne solution aqueuse de carbonate de soude et par la formation d'acide carbazotique au moyen de l'acide nitrique. 4 grammes de cette résine traités successivement par l'ammoniaque, par le carbonate de soude et par l'eau chaude ont perdu 1.20 gramme de leur poids, ce qui revient à près de 30 pour 100 d'aloès qui se trouvait dans cette soi-disant résine de jalap.

Nous pouvons nous figurer combien la cupidité de certains marchands est aiguillonnée quand ils peuvent falsifier des produits dont le prix s'élève actuellement à 120 fr. le kilogr., par d'autres qui ne coûtent que 2 fr., alors surtout qu'ils parviennent à conserver à la substance falsifiée les principaux caractères d'une substance pure tels qu'ils sont décrits dans notre pharmacopée.

SUR L'ANALYSE DU BEURRE.

Par M. J.-B. Francqui.

(*Suite.*) (1)

Ces chiffres condamnent le système suivi à Bruxelles et légitiment les observations suivantes :

« Le beurre, pour constituer un produit de premier choix,

(1) Voir notre numéro de mars, p. 151-159.

doit présenter une pureté relative, non-seulement dans ses propriétés physiques, mais aussi dans ses propriétés chimiques ; les bonnes propriétés organoleptiques doivent correspondre avec la présence d'une petite somme de matières étrangères inutiles.

« Il est encore évident que l'on ne peut déterminer dans le beurre la quantité de petit lait et de caséum par la seule inspection ou vérification physique. Pour avoir quelque chance de succès, il faudrait un examen très-attentif, ce qui n'est guère possible dans la pratique ordinaire des marchés ; le plus souvent il y aura un rôle de devineur que le hasard seul pourrait favoriser.

« L'exposé auquel je viens de me livrer conduit à la condamnation en principe de la pratique de l'administration au sujet de l'estampille du beurre. Je suis obligé d'en déduire la conclusion qu'il faut décider en fait la suppression de la marque officielle, et laisser aux particuliers le soin de régler les conditions que doivent présenter les beurres qu'ils veulent acquérir. »

Tout en nous ralliant aux critiques précédentes, nous sommes forcé de reconnaître la nécessité de surveiller la vente du beurre, car les moyens employés par les falsificateurs sont, qu'on ne se le dissimule pas, le plus souvent habilement combinés. Que de fois le public ne se laisse-t-il pas tromper par l'aspect extérieur des échantillons qu'on lui présente : saveur agréable, odeur non suspecte, bonne consistance, tout cela se rencontre, mais seulement à la surface ; au centre il n'y a que du beurre frelaté. Des agents de l'autorité pourront seuls empêcher ces fraudes en vérifiant si la masse de la marchandise est homogène. Il leur suffira, pour cela, de retirer au moyen d'une sonde un peu de matière de l'intérieur de chaque pièce de beurre qui leur paraîtra suspecte.

Nous voulons un contrôle sérieux. Nous contestons simplement à l'autorité communale le droit d'accorder une valeur

réelle à certains échantillons de beurre, en leur appliquant l'estampille, et de déprécier, par contre, d'autres échantillons en leur refusant la marque officielle. Qu'à l'avenir l'administration se contente de fixer les conditions que doit remplir chaque catégorie de beurre, en laissant au marchand la faculté de déterminer lui-même la qualité de ses produits. De cette façon l'inspection des marchés améliorera la vente du beurre, sans entraîner les abus qui existent aujourd'hui. Si le vœu que nous venons de formuler se réalisait dans la suite, les échantillons suspects seraient saisis par des experts et renvoyés à l'examen d'un chimiste ; et dans les cas où les résultats de l'analyse démontreraient que leur composition s'éloigne des limites tracées pour la qualité indiquée par le marchand, il y aurait évidemment tromperie sur la nature de la marchandise vendue, et des poursuites pourraient alors être intentées sans crainte d'entraîner l'arbitraire.

En résumé, pour combler une lacune existante, nous réclamons des administrations communales un règlement qui fixe la tolérance à admettre pour l'eau, le caséum et le sel.

10 pour 100 pour le beurre de première, 15 pour 100 pour celui de deuxième, et 20 pour 100 pour celui de troisième qualité, voilà les proportions qui pourraient être tolérées pour l'ensemble de ces matières inertes que l'on rencontre toujours dans les beurres du commerce. (*L'Art médical.*)

HUILE DE COTON. — COMMENT DÉTERMINER SA PRÉSENCE DANS LES AUTRES HUILES ?

Dès 1785, un prix avait été proposé pour encourager la fabrication de l'huile de coton. Cependant il ne fut jamais décerné, à cause des difficultés sans nombre que présentait l'épuration.

Depuis quelques années, c'est un produit solidement établi dans les Etats-Unis. Il a eu plus de peine à s'importer en An-

gleterre. Mais aujourd'hui l'Angleterre presse des quantités énormes de coton, et il paraît que l'huile obtenue ne sert qu'à falsifier les autres huiles; probablement la fabrication ne fera qu'augmenter avec le temps. Le coton rapporte en poids trois fois autant de semences que de matière textile, et jusqu'à présent la majeure partie de ces semences a été détruite et rendue à la terre comme engrais.

Cette huile, bien épurée, se trouve actuellement dans le commerce au prix de 20 et quelques francs les 100 litres. Elle ne fera qu'augmenter sur nos marchés, deviendra la plus commune, il est bon de l'étudier.

En Amérique, le pharmacien Weatherby fit de nombreux travaux pour prouver à ses concitoyens les propriétés éclairantes et lubrifiantes de l'huile précitée. Bien plus, il s'efforça de l'introduire dans la pratique pharmaceutique, où elle est susceptible de remplacer toutes les autres huiles pour les préparations galéniques principalement.

En Angleterre, le docteur Adriani fit connaître les faits suivants : l'huile obtenue par l'action de la chaleur et de la presse hydraulique, à la manière de l'huile de lin, ressemble beaucoup à cette dernière ; elle s'en distingue par une coloration rouge très-marquée. Cette couleur vient de l'altération d'une matière jaune qui existe dans la semence et qu'on peut obtenir en opérant à l'abri de l'air. Il fit des efforts infructueux pour appliquer cette matière colorante à la teinture.

L'huile de coton, ainsi extraite, a un poids spécifique de 930 à 931. On l'épure en la chauffant avec de la potasse, ou mieux de la soude, après avoir enlevé par l'eau bouillante une matière mucilagineuse.

Si on agite avec de la potasse sans la chauffer, le mélange se sépare en deux couches : la première, aqueuse, est noire, résulte de l'action de l'alcali sur la matière colorante ; la seconde

est de l'huile claire, dont la surface est souvent recouverte par une membrane pourpre.

On évalue à 15 pour 100 la perte occasionnée par l'épuration.

D'après M. Reynold, le moyen le plus simple pour déceler la présence de l'huile de coton dans les autres huiles consiste dans des essais comparatifs avec le réactif de Poutet.

FALSIFICATION DE LA CIRE D'ABEILLES AU MOYEN DE LA PARAFFINE.

M. Payen a entretenu la Société d'agriculture d'une nouvelle falsification de la cire d'abeilles, qui, depuis quelque temps, semble se pratiquer sur une assez grande échelle. La cire falsifiée fond à + 48 degrés, tandis que le point de fusion de la cire jaune normale du commerce varie de + 61 1/2 à + 62 degrés. Cette sophistication a lieu au moyen de la paraffine que l'on mélange à la cire et dont elle abaisse le point de fusion. En effet, toutes les paraffines de diverses provenances ont un point de fusion inférieur à 62 degrés. La paraffine du boghead fond à + 42 degrés, celle du goudron de tourbe à + 49 1/2, celle du pétroleum à + 48 degrés. La paraffine du schiste d'Autun a un point de fusion égal à + 49 degrés. Au surplus, la fusibilité, d'après les observations de M. Payen, varie chaque fois qu'on les distille : toujours dans le produit distillé le point de fusion s'est abaissé si l'on n'a poussé la distillation qu'à la moitié ou les 2/3 ; toujours aussi la paraffine résidu présente un degré plus haut de fusibilité. Pendant longtemps M. le Secrétaire perpétuel n'a pas pu réussir à séparer les deux corps ; mais en soumettant la cire soupçonnée à la saponification par la potasse caustique et concentrant à siccité, puis traitant la matière par l'éther hydrique, ce dissolvant devait en extraire la paraffine qui n'est pas saponifiable. En effet, le produit, dissous par l'éther, puis desséché, offrit les caractères de la paraffine ; par la distillation, on en

obtint une matière blanche qui fut soumise à une distillation partielle, et dont la portion non distillée eut un point de fusion plus élevé que la partie qui avait passé à la distillation ; celle-ci, traitée à l'ébullition soit par l'alcool, soit par l'éther jusqu'à saturation, donna, après le refroidissement du liquide, une abondante cristallisation en lamelles brillantes. La masse cristalline, desséchée, offrit un point de fusion de 47 degrés.

M. Chevreul ajoute qu'une cire qui fond à + 40 degrés ne peut, en effet, manquer d'avoir été falsifiée.

NOTE DE M. DULLO SUR LE MÊME SUJET.

La cire blanche du commerce est quelquefois mélangée avec de la paraffine. M. Landolt a déjà indiqué, pour reconnaître cette fraude, l'acide sulfurique fumant, qui désorganise la cire sans toucher d'une manière sensible à la paraffine. M. Dullo considère l'éther comme le meilleur moyen pour découvrir la paraffine ; l'éther dissout environ 50 pour 100 de cire. Si donc il se dissout dans ce liquide une plus forte proportion de la cire à examiner, c'est une preuve qu'elle est falsifiée par la paraffine.

Pour déceler la cire du Japon, le procédé le plus simple consiste à faire bouillir pendant une minute 10 grammes de cire avec 120 grammes d'eau et 1 gramme de soude ; s'il existe de la cire du Japon, il se forme immédiatement un savon qui, après refroidissement, se solidifie lentement. La cire des abeilles ne se saponifie pas dans ces conditions, et elle se sépare avec sa dureté naturelle. Le savon de cire du Japon est du reste bien différent de celui que l'on obtient avec la stéarine et la soude ; tandis que ce dernier est visqueux et gluant, le premier forme une sorte d'onguent parsemé de grumeaux très-fins. Il est impossible de confondre les deux savons quand on les a vus une fois.

L'auteur a rencontré dans le commerce des cires jaunes qui ne contiennent que fort peu de cire d'abeilles, et qui sont formées pour la plus grande partie de cire du Japon, de stéarine et d'un peu de paraffine jaunies par du curcuma. Pour reconnaître ce mélange, M. Dullo conseille de faire bouillir cette cire avec une petite quantité de solution de soude caustique ; le savon qui se forme alors acquiert une couleur brune, tandis qu'avec la cire jaune pure le mélange prend une couleur jaune pâle.

THÉRAPEUTIQUE.

SUR LES PROPRIÉTÉS DU GOUDRON.

Le goudron est une des substances dont les propriétés antiseptiques sont le mieux constatées. L'air chargé de vapeurs goudronneuses est, pour les poitrines délicates, salutaire et bienfaisant. Il en résulte que si l'on place du goudron liquide dans un appartement, et, à un plus haut degré d'utilité, dans les locaux où il y a agglomération d'individus, les vapeurs hygiéniques et antiputrides qui s'en exhaleront maintiendront le milieu ambiant dans un état de salubrité, en y détruisant les miasmes et en y empêchant la propagation des ferments et des éléments de la contagion. Par l'exposition prolongée à l'air, le goudron a toutefois l'inconvénient de se solidifier à la surface assez rapidement, et alors la partie centrale demeurée liquide ne peut plus agir, parce que les émanations gazeuses ne peuvent plus se produire au dehors.

Frappé des résultats thérapeutiques que les émanations goudronneuses avaient apportés à la santé de ses enfants, et jugeant le procédé d'exposition dans les plats, procédé qu'il avait employé jusqu'alors, incomplet et susceptible de perfectionnement,

un inventeur a eu l'idée de construire un petit appareil très-ingénieux, éminemment portatif, et présentant une surface d'évaporation considérable sous un petit volume. Voici, en peu de mots, la disposition qu'il a adoptée : Une petite boîte en métal, de 35 centimètres environ de largeur, 30 centimètres de hauteur et 10 centimètres d'épaisseur, contient une petite portion de goudron liquide. Six lames de tôle, percées de trous circulaires, reliées entre elles, espacées d'un centimètre environ les unes des autres, et adhérentes au couvercle, plongent dans le goudron. En fermant la boîte, on arrête toute émanation ; en élevant au contraire le couvercle, muni, à cet effet, d'une poignée et de crans qui correspondent à des hauteurs diverses, on met à nu des portions de surface plus ou moins en relation avec cette hauteur. L'ensemble des six plaques correspond à plus d'un mètre carré superficiel d'évaporation, facilement renouvelable, car il suffit pour cela de plonger de temps en temps les lames dans le réservoir.

TRAITEMENT DU TÆNIA PAR L'HUILE DE FOUGÈRE MALE.

Tous les praticiens sont d'accord sur la valeur de ce médicament. Les uns le prescrivent seul, les autres le font suivre de l'administration d'une demi-once d'huile de ricin et d'une mixture de fer et quassia. D'après le docteur Atkinston (de Rochester), il est indispensable que l'huile de ricin ne soit donnée qu'après l'huile de fougère, car si on l'administrait en premier lieu, elle ne manquerait pas d'imprimer aux intestins une certaine excitation qui empêcherait la fougère de séjourner un temps suffisant, et partant de produire ses effets habituels. La dose de celle-ci varie de 1 à 2 gros le matin à jeun.

(*The Lancet* et *Montpellier médical*).

DU BROMHYDRATE D'AMMONIAQUE CONTRE LA COQUELUCHE.

Il est difficile de ne pas accorder une certaine influence au pneumo-gastrique ou au moins au nerf récurrent dans les quintes de toux qui s'observent dans la coqueluche. On a donc recherché s'il n'existait pas quelque médicament anesthésique agissant presque comme un spécifique sur ce nerf. Le docteur Gibb, de Londres, a trouvé cet anesthésique dans le bromhydrate d'ammoniaque. Suivant lui, le bromhydrate d'ammoniaque est un calmant du larynx et de la trachée dont l'action se ferait sentir sur le nerf vague.

Dans cinq cas rapportés par le docteur Gibb, le médicament réussit. Le professeur Harley a, de son côté, obtenu de bons résultats de l'emploi du bromhydrate d'ammoniaque.

La dose varie de 10 à 15 centigrammes donnés trois fois par jour chez les petits enfants, et de 20 à 50 centigrammes chez les enfants plus âgés. On peut faire dissoudre le médicament dans de l'eau simple.

CHLORO-CARBONE. — NOUVEL ANESTHÉSIQUE.

Par ses incessantes recherches, ses tentatives, ses expériences sur les anesthésiques, l'illustre auteur de la découverte des propriétés anesthésiques du chloroforme, M. le professeur Simpson (d'Édimbourg), a trouvé, pour ainsi dire, un succédané à celui-ci dans un produit ayant avec lui beaucoup d'analogies de composition et d'effets : c'est le *bichlorure de carbone* ou *chloro-carbone*, découvert, en 1839, par M. Regnault, de l'Institut, et dont l'histoire et la composition chimiques se trouvent, comme celles de tous les composés chlorés, dans tous les ouvrages classiques élémentaires depuis cette époque. Inutile donc de les rappeler ici, non plus que les divers noms sous lesquels ils ont été dési-

gnés depuis, en France et à l'étranger. Il ne s'agit que de faire connaître ici ses propriétés anesthésiques et les résultats qu'en a obtenus M. Simpson, tels qu'ils sont consignés *in Medical Times*, décembre.

Ses premiers effets sont très-analogues à ceux du chloroforme, mais il est plus longtemps à produire le même degré d'anesthésie, et celle-ci aussi plus longue à se dissiper. Expérimenté sur des lapins et des souris, deux de ces animaux, dans des conditions identiques, soumis aux mêmes doses de chloroforme et de chloro-carbone, ont éprouvé une influence dépressive sur le cœur beaucoup plus grande avec celui-ci qu'avec celui-là. L'emploi en est donc beaucoup plus dangereux. Employé chez une femme en couches pendant une heure, il en résulta l'anesthésie ordinaire, mais le pouls devint, à la fin, extrêmement petit et faible. Chez une autre femme soumise plusieurs fois au chloroforme auparavant, aucun effet différent, au contraire, ne se manifesta, quoique atteinte d'une affection valvulaire. Dans une opération de fistule vésico-vaginale, une division du col utérin, la dilatation du vagin et l'application de la potasse caustique sur un large nœvus, chez un jeune enfant, le chloro-carbone agit parfaitement comme anesthésique. L'enfant resta endormi plus d'une heure après l'opération, avec le pouls rapide et faible durant tout le temps du sommeil anesthésique. Une des souris soumises à son influence respira imparfaitement pendant quelque temps sur la table, puis mourut.

Appliqué sur la peau, le chloro-carbone est beaucoup moins stimulant et irritant que le chloroforme, et pourrait avantageusement le remplacer comme anesthésique local dans les liniments sédatifs.

Injecté en vapeur dans deux cas d'hystéralgie grave, il calma la douleur immédiatement, et le soulagement fut tel chez la première malade, qu'elle put goûter le sommeil dont elle était privée

depuis plusieurs semaines. Une seringue ordinaire, dont la grosse extrémité plonge dans une fiole ordinaire contenant une once environ de chloro-carbone, sert à cet effet. Employé de même par la voie rectale, il s'est également montré plus sédatif que le chloroforme.

Par la méthode hypodermique, à la dose de 10 à 20 gouttes, ce fluide a également calmé des douleurs des parois de la poitrine et de l'abdomen sans être suivi des nausées qui résultent si fréquemment des préparations opiacées. Il peut donc être préférable dans son emploi externe, comme anesthésique et sédatif, à plusieurs autres préparations analogues. Sous ce rapport, les expériences du savant professeur écossais méritent d'être répétées.

DU TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION PAR L'ATROPINE.

Voici comment M. Fleming conseille de recourir à l'emploi de la belladone dans le cas de constipation.

Il administre, matin et soir, le mélange suivant :

Sulfate de magnésie.............	4 grammes.
Acide sulfurique aromatisé	10 gouttes.
Teinture d'oranges.............	4 grammes.
Eau............................	32 —

Il ajoute à la dose du soir 10 gouttes d'une solution composée de la manière suivante :

Atropine	5 centigrammes.

On dissout dans eau distillée 20 grammes, à l'aide de quelques gouttes d'acide chlorhydrique, et on ajoute alcool rectifié, de manière à obtenir 40 grammes de solution.

M. Fleming augmente la dose du soir de deux nouvelles gouttes tous les jours, jusqu'à production des effets physiologiques (dilatation des pupilles, sécheresse de la gorge, soif). Il faut quelquefois, pour obtenir ces effets, aller jusqu'à 40 ou

50 gouttes. On diminue alors la dose et on la continue, ainsi réduite, deux ou trois semaines, puis on la cesse graduellement.

L'auteur fait aux praticiens la recommandation expresse de visiter leur malade deux fois par jour; car il importe de ne pas dépasser un léger degré de l'action physiologique du médicament.

Selon M. Fleming, l'effet de l'atropine est le même sur l'intestin que sur les autres muqueuses. Si cette substance donne une sensation de sécheresse à la bouche, si elle provoque de fréquentes envies d'uriner, c'est parce qu'elle suspend sur ces membranes la sécrétion muqueuse. De même, elle diminue ou arrête la sécrétion de l'intestin, et la surface de l'intestin n'étant plus protégée par le mucus, ressent plus vivement le contact des matières fécales ; dès lors ce contact suffit pour provoquer la contractilité expulsive.

D'autre part, on sait que l'atropine resserre les petites artères. Or, les intestins distendus par les matières sont dans un état de congestion qui contribue à produire leur inertie. L'atropine, s'opposant à l'abord du sang dans l'intestin, diminue son état congestif et favorise le rétablissement de son action naturelle.

(*British medical Journal* et *Gazette médicale de Lyon.*)

EMPLOI DE LA FÈVE DE CALABAR DANS LE TRAITEMENT DES AFFECTIONS NERVEUSES.

Le docteur Har Laurin, médecin de l'hôpital de Greenwich, a récemment expérimenté le *physostigma venenosum* dans la chorée et les convulsions de l'enfance.

Un jeune choréique, âgé de neuf ans, fut guéri complétement au bout de deux mois de traitement. On avait déjà épuisé plusieurs médications et on le soumettait à l'emploi des toniques

lorsqu'il entra à l'hôpital. Voici le traitement qui lui fut appliqué :

Liqueur de fève de Calabar......		12 centigrammes.
Glycérine..................	āā	32 grammes.
Eau de source.............		

à prendre trois cuillerées par jour.

Entré le 27 juin 1865, ce jeune malade put s'habiller tout seul vers la fin de juillet, et le 25 août il sortait parfaitement guéri.

La liqueur de Calabar employée consistait en une solution de l'extrait aqueux dans la glycérine, elle était d'une force telle, que 6 centigrammes égalaient 24 centigrammes de la fève.

La même médication appliquée à une petite fille de quatre ans et demi, sujette depuis neuf mois à des convulsions, donna aussi des résultats très-satisfaisants.

(*The Lancet*, septembre 1865.)

SUR LES EFFETS PHYSIOLOGIQUES DE L'ÉTHER DE PÉTROLE.

Par M. E. Georges.

Il résulte des faits exposés dans un mémoire soumis au jugement de l'Académie :

1° Que les essences de pétrole agissent d'une manière particulière sur le sens génésique, et, dans certaines circonstances, le tempèrent singulièrement, comme le fait d'ailleurs concevoir son action sur le cerveau ;

2° Qu'il occasionne réellement de violentes migraines chez les personnes nerveuses, les femmes du monde, et chez ceux qui vivent surtout dans un air confiné où se trouvent des vapeurs de ces essences ;

3° Que cette action paraît due à un principe particulier dont on peut le débarrasser, et qui agit principalement sur le cerveau et sur le cœur ;

4° Que l'éther de pétrole peut être employé avec avantage pour refroidir les téguments dans les opérations, parce qu'il ne produit pas de douleur sur les parties où le sang coule;

5° Qu'enfin le bas prix de ce produit et sa grande volatilité peuvent faire espérer son introduction comme force motrice dans l'industrie, préférablement à tout autre éther.

OBJETS DIVERS.

VENTE D'UN ENGRAIS.

En octobre dernier, M. Jaille, d'Agen, avait vendu à M. Maillochau, propriétaire aux environs de Chartres, sur sa commande, 12 balles de *guano agenais.* M. Maillochau prétendit laisser cet envoi pour compte à M. Jaille, d'Agen, affirmant qu'il n'avait acheté qu'à la condition de ne payer qu'après constatation des résultats annoncés sur les prospectus, et que cette condition n'ayant pas été acceptée par M. Jaille, celui-ci devait considérer la commande comme non avenue.

Le tribunal de Chartres a repoussé l'exception de M. Maillochau, déclarant cette condition « peu probable et difficile à sou-« tenir, et attendu que Jaille offrait de considérer le marché « comme non avenu si l'analyse n'établissait pas que l'engrais « contient tous les éléments fertilisants exprimés dans les an-« nonces et prospectus, et avant de faire droit, ordonna cette « analyse, qu'il confia à M. Duvivier, pharmacien. »

L'expert nommé constata que sur 100 grammes l'engrais Jaille contenait : phosphate de chaux, 20 grammes; matières animales, 39 grammes (donnant 7 grammes d'azote); sel, 10 gr., potasse, 5 grammes; et par conséquent que le guano agenais réunissait les conditions reconnues d'un bon engrais. — En conséquence, le tribunal a déclaré la livraison valablement faite,

et a condamné Maillochau à payer le prix, plus les dépens du procès.

ACCIDENTS AUXQUELS SONT EXPOSÉS LES CHIMISTES.

On trouve dans le *Moniteur scientifique* l'article suivant :

« M. Wurtz nous engage à faire connaître l'accident suivant, arrivé dans son laboratoire, afin de prémunir les chimistes contre le danger qu'ils pourraient courir dans la même circonstance. Le docteur Lippmann était à peine remis des suites d'une explosion d'acide hypochloreux que le docteur Oppenheim, un des travailleurs les plus distingués de ce laboratoire, devenait victime d'un accident bien autrement grave.

« Le 20 janvier dernier, il scellait à la lampe un matras plein d'oxalate d'argent (120 grammes), lorsqu'il fut renversé tout à coup de sa chaise à la suite d'une détonation terrible provenant de la décomposition subite et instantanée de la masse entière d'oxalate contenue dans le matras. Comment s'est faite cette détonation? Sans doute par la chaleur qui a atteint une parcelle de la substance restée dans le col que l'on scellait à la lampe. Les suites de cet accident ont été terribles ; le docteur Oppenheim a eu la temporale coupée par un éclat de verre et le bras droit horriblement abîmé. M. Richet, présent à la Faculté en ce moment, est accouru aussitôt et a donné des soins au malade qui, on le comprend, aurait pu courir un grand danger, si un chirurgien expérimenté ne s'était trouvé là pour lui porter secours. M. le docteur Oppenheim, nous sommes heureux de le constater, est complétement remis de son accident et tout prêt à recommencer ses travaux, en prenant, bien entendu, ses précautions.

« Chimistes et médecins payent souvent de leur vie leur dévouement à la science et à la société, et on ne glorifie cependant que le soldat qui va chercher la mort dans des combats impies sans nul profit pour l'humanité. »

Nous avons déjà, dans le *Journal de chimie médicale*, fait connaître les dangers auxquels sont exposés les chimistes, et signalé des dangers graves, notamment la mort d'Hervy.

COMMERCE DES ENGRAIS.

Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de soumettre à l'examen du conseil d'État un projet de loi relatif à la répression des fraudes dans la vente des engrais. Voici quelles en seraient, paraît-il, les dispositions :

Seraient punis d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 50 fr. à 2,000 francs :

« 1° Ceux qui auront vendu ou mis en vente des engrais ou amendements non composés, tels que : guano-phosphates, noir animal, tourteaux, poudrettes, etc., qu'ils sauront être falsifiés ou altérés, soit par un mouillage artificiel, soit par le mélange de substances inertes ou de matières étrangères ;

« 2° Les fabricants ou marchands qui, en falsifiant ou altérant ainsi ces engrais, auront sciemment coopéré aux délits commis par les débitants ;

« 3° Ceux qui auront trompé ou tenté de tromper l'acheteur d'engrais ou amendements composés, sur leur nature ou leur composition, ou sur le dosage des éléments qu'ils contiennent. »

Seraient punis d'un emprisonnement de un mois à treize mois et d'une amende de 25 fr. à 1,000 fr., ou seulement de l'une de ces peines, ceux qui auront vendu ou mis en vente des engrais composés ou non composés, soit avec indication ou déclaration d'une fausse provenance, soit sous un nom qui, d'après l'usage, sert à désigner d'autres engrais, sans préjudice, s'il y a lieu, de l'application de la loi du 27 juin 1857, relative à l'usurpation des marques de fabrique ou de commerce.

PURIFICATION ET DÉSINFECTION DE L'ESPRIT DE BOIS.

L'esprit de bois est aujourd'hui un des agents chimiques les plus utiles au commerce. Il coûte beaucoup moins que l'alcool ordinaire et en possède toutes les propriétés; son pouvoir dissolvant est même plus étendu.

Il y avait cependant un obstacle qui s'opposait à bon nombre d'applications : il possède une odeur infecte, fatigue beaucoup la vue de ceux qui l'emploient, et occasionne, dit-on, plusieurs désordres pathologiques. On avait bien essayé de le purifier, mais tous les efforts des chimistes avaient échoué, peut-être parce qu'ils cherchaient trop loin, car le procédé employé est d'une simplicité extrême.

Etendre d'eau en grande quantité, filtrer dans des cylindres chargés de noir granulé, et distiller doucement, en ayant soin de rejeter les premières et dernières portions condensées.

L'esprit de bois qui a subi cette manipulation est tellement pur et désinfecté, qu'il est propre à tous les emplois possibles dans les arts et manufactures.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE.

Par M. A. Chevallier fils.

PRÉPARATION DE DIVERS VERNIS.

Vernis blanc ou à l'alcool.

Sandaraque..................	500	grammes.
Alcool......................	1000	—
Essence.....................	90	—

Vernis ou noir de Brunswick.

Faites fondre 4 parties d'asphalte dans 2 parties d'huile de lin, et 7 d'essence de térébenthine, pour vernir les grillages.

Vernis de Chine.

Mastic	6	grammes.
Sandaraque	6	—
Alcool	50	—

Vernis ou encaustique à cirer les meubles.

Cire blanche	125	grammes.
Essence	250	—

Laissez fondre à froid.

En employant la cire jaune, on a un vernis jaune ; et en colorant l'essence par de l'orcanette, un vernis rouge.

Vernis à la cire pour statues.

Cire	2	grammes.
Essence	8	—

On l'emploie à chaud.

Vernis au galipot.

Galipot	125	grammes.
Essence	500	—

Ce vernis est très-commun. C'est le vernis des sabotiers, qui, quelquefois, le rendent noir en y ajoutant du noir de fumée.

Vernis hollandais.

Sandaraque / Mastic	āā 120	grammes.
Essence fine	120	—
Succin	150	—
Huile de lin	250	—
Essence	250	—

Emplois du vernis suivant :

Vernis isochrome.

Essence	900	grammes.
Mastic	250	—
Verre pilé	125	—

On expose ce mélange vingt-cinq jours au soleil, en ayant soin d'agiter entre temps, et on ajoute :

Essence de Venise	500	grammes.

On expose le tout de nouveau au soleil pendant quelques jours, et l'on filtre.

Pour donner aux lithographies l'aspect de tableaux peints à l'huile.

Vernis pour les planchers d'appartement.

Résine laque	1500	grammes.
Alcool rectifié	9000	—

Faites dissoudre.

D'autre part :

Résine élémi	250	grammes.
Essence	2000	—

Faites dissoudre, et mêlez ce soluté au premier.

On commence par donner au plancher une couche de couleur à la colle, puis une couche d'huile de lin, et alors on étend deux couches de vernis. Les planchers vernis se nettoient à sec ou à l'eau ; on leur rend le brillant en les frottant avec un linge imbibé d'huile de lin. Le vernis dit *siccatif brillant de Mannoury et Raphanel* est préparé avec : huile de lin chauffée seize heures, 2 kilogr.; copal, 1 kilogr. 1/2; galipot, 4 kilogr.; sandaraque, 2 kilogr.; laque blanche, 6 kilogr.; mastic, 1 kilogr. On fait fondre à chaud, et on ajoute 20 litres d'alcool ; on passe et on colore le vernis selon la couleur que l'on veut donner au parquet. Pour l'employer, on commence par nettoyer le parquet ou les carreaux, et on l'étend dessus au pinceau. Cette composition convient aussi comme vernis de boiseries, de ferrures, etc. Il est bon cependant, pour cet usage, d'y ajouter de la gomme élémi.

PURIFICATION DES NITRATES EMPLOYÉS EN PHOTOGRAPHIE.

Les nitrates jouent un rôle important en photographie et, malheureusement, ils ne sont pas toujours d'une pureté suffisante ; M. Maxwell Lyte s'est préoccupé de cette question, et il

décrit dans le *Chemical News* un procédé qui, se rapportant au nitrate de soude, est cependant applicable à ceux des nitrates dont se compose le formulaire photographique. — Le sel du commerce est d'abord purifié partiellement par cristallisation; on le dissout *à saturation* dans l'eau bouillante, et on ajoute 1 pour 100 d'acide nitrique à 1.35 de densité; on laisse refroidir en agitant. La poudre cristalline est recueillie sur un filtre en toile et lavée avec de l'eau chargée de 10 pour 100 du même acide nitrique. Le sel cristallisé est, dit l'auteur, rigoureusement pur. Cette méthode repose sur le peu de solubilité du nitrate de soude dans l'eau chargée d'une telle proportion d'acide nitrique.

PRODUCTION CHIMIQUE DE GRAVURES MATES SUR CRISTAL ET SUR VERRE.

Note de MM. TESSIÉ DU MOTHAY et CH. R. MARÉCHAL (de Metz).

La dissolution aqueuse d'acide fluorhydrique produit sur le cristal et sur le verre des morsures brillantes alors que l'acide fluorhydrique gazeux produit un dépoli mat et adhérent. En effet, l'acide fluorhydrique dilué forme, soit avec le silicium et le métal du cristal, soit avec le silicium et le métal alcalino-terreux du verre, des fluosilicates de plomb et de calcium solubles dans la liqueur où ils prennent naissance, tandis que l'acide fluorhydrique gazeux forme du fluorure de silicium volatil et des fluorures de plomb et de calcium insolubles dans le milieu où ils s'engendrent.

La gravure mate produite par la réaction de l'acide fluorhydrique gazeux sur le cristal et sur le verre est, quoi qu'il en soit, un dépoli strié et d'épaisseur inégale; car l'eau engendrée par cette réaction, s'acidifiant peu à peu au contact de l'acide fluorhydrique gazeux, s'accumule en gouttelettes inégales, et redissout

partiellement et inégalement aussi les fluorures de plomb et de calcium formés.

La production de gravures mates par les vapeurs de l'acide fluorhydrique étant donc, par le fait, industriellement impraticable, nous avons cherché, pour arriver à produire pratiquement cette sorte de gravure si, dans un bain où se dégagerait l'acide fluorhydrique à l'état naissant au contact de l'acide silicique, du cristal et du verre, il n'y aurait pas formation de fluorures de silicium, et partant de fluorures de plomb et de calcium.

Pour obtenir l'acide fluorhydrique à l'état naissant, nous avons eu recours à la réaction qu'exercent les dissolutions aqueuses des acides hydrochlorique et acétique sur les fluorures et les fluorhydrates de fluorures de métaux alcalins.

Expérience faite, nous avons trouvé : 1° que si à 1,000 gr. d'eau on ajoute 250 grammes de fluorhydrate de fluorure de potassium bien cristallisé et 250 grammes d'acide hydrochlorique du commerce, on obtient un bain où le cristal et le verre se dépolissent rapidement, mais que le dépoli ainsi formé n'est ni assez épais ni assez régulier ; 2° que pour rendre les fluorures de plomb ou de calcium peu ou point solubles dans le bain ci-dessus, et partant pour obtenir des dépolis épais et uniformes, il faut ajouter à ce bain du sulfate de potasse jusqu'à quasi-saturation de la liqueur, c'est-à-dire 140 grammes environ ; 3° enfin que le sulfate d'ammoniaque, ainsi que l'oxalate de potasse et quelques chlorures avides d'eau, tels que le chlorure de zinc, par exemple, peuvent remplacer le sulfate de potasse pour rendre insolubles dans le bain graveur les fluorures de plomb et de calcium.

Depuis plus d'une année, les usines de Baccarat, de Saint-Louis et du Fort, à Metz, remplacent en grande partie les anciennes méthodes de dépolissage et de gravure du cristal et du verre par les réactions ci-dessus.

Dans ces usines, la roue et l'acide fluorhydrique, tous deux d'un emploi insalubre, tendent de plus en plus à disparaître pour faire place à des sels d'un usage inoffensif et d'un maniement facile.

En conséquence, les auteurs ont l'honneur de présenter à l'Académie des sciences quelques spécimens de gravures mates obtenues à Baccarat, à Saint-Louis et aux usines de M. Maréchal (à Metz), par les réactions que nous venons de décrire, et de soumettre ces spécimens, ainsi que les méthodes qui ont servi à les produire, à sa haute approbation.

EXTRACTION DE LA POTASSE DES ROCHES FELDSPATHIQUES.

Un chimiste américain, M. Ward, a inventé un procédé pour extraire la potasse des roches feldspathiques qui en contiennent. Ce procédé consiste à chauffer à une chaleur intense un mélange de la roche finement pulvérisé avec du spath-fluor et de la craie également pulvérisée. D'après l'auteur, il se formerait alors du gaz fluo-silicique, qui se dégage, et du silicate de chaux avec le calcium du spath-fluor, tandis que la potasse serait mise à nu; on dissout alors l'alcali dans de l'eau bouillante, et, s'il se dissout en même temps que la chaux, on sépare cette dernière par un courant d'acide carbonique. Il paraît que le spath-fluor se trouve en énormes quantités dans certaines localités des États-Unis; mais il ne me paraît pas clairement établi que ce procédé dût réussir au point de vue industriel. D'ailleurs, beaucoup de roches feldspathiques ne contiennent que de la soude, d'autres encore de la soude et de la potasse réunies.

Les expériences de M. Ward ont été reprises par M. le docteur R. Wagner, en Allemagne, d'après lequel on peut extraire du feldspath, par ce procédé, toute la potasse qu'il contient, ou environ 13.68 pour 100. M. Wagner conseille de prendre le feldspath parfaitement pulvérisé qu'on mélange avec du spath-

fluor également en poudre très-fine (on peut se servir du fluorure de calcium obtenu comme produit secondaire dans la fabrication de l'aluminium au moyen de la cryolite); on ajoute au mélange de la craie et de l'hydrate de chaux, puis on calcine le tout dans un four à plâtre. En lessivant la masse frittée, toute la potasse se dissout. Le résidu de l'opération peut être employé, dit-on, comme ciment. (*Cosmos.*)

VERNIS POUR LES OBJETS EN FER OU EN ACIER.

Nous trouvons dans le journal *English mechanic and mirror of science* la recette d'un vernis pour les objets en fer ou en acier qui s'applique bien aux parties métalliques des appareils de laboratoire, et en empêche l'oxydation. Ce vernis est composé en dissolvant dans une quantité suffisante d'alcool 10 parties de grains clairs de mastic, 5 de camphre, 15 de résine sandarach et 5 d'élémi. Tout en protégeant les objets contre la rouille, ce vernis, qui est tout à fait transparent, n'enlève rien à l'aspect et au brillant métallique. On doit l'appliquer sans l'aide de la chaleur.

CONSERVATION DES VIANDES (MORGAN).

Le procédé de M. Morgan rappelle à la fois celui de M. Gannal et celui que pratique en grand maintenant M. Delignac.

M. Morgan opère sur l'animal entier. La poitrine est ouverte, le cœur est mis à nu, les ventricules sont incisés. Le sang s'échappe aussitôt; quand il a fini de couler, on introduit un tuyau dans le ventricule gauche jusqu'à l'aorte; ce tuyau, bien fixé, est en rapport par un robinet avec un tube flexible de sept à huit mètres, aboutissant à un tonneau élevé contenant la saumure bien filtrée, additionnée d'azotate de potasse; cette première injection lave les vaisseaux; une seconde les remplit du liquide conservateur, qui est l'un de ceux ordinairement employés. L'opération dure quelques minutes. (*Les Mondes.*)

Le Gérant : A. CHEVALLIER.

51070 PARIS. — TYPOGRAPHIE DE RENOU ET MAULDE, RUE DE RIVOLI, N° 144.



R DE PHELLANDRIE DE L. GÉNEAU

CONTRE LES

ALADIES DE POITRINE

médicament reconnu par un grand re de nos médecins les plus distingués, e le remède spécial et le plus sûr dans itement de toutes les affections des es respiratoires, procure un soulage- immédiat; l'expectoration devient à la noins abondante et plus facile; la toux, re, la diarrhée et les sueurs nocturnes nt après quelques jours. — L'appétit it, un sommeil réparateur augmente rces du malade qui rentre ainsi en ssion de tous les priviléges de la santé.

pôt général à la pharmacie, 275, rue -Honoré, à Paris, et dans toutes les macies.

OP ET PATE DE BERTHÉ

A LA CODÉINE.

observations les plus sérieuses, re- ies par des hommes dont le corps mé- respecte l'opinion, ont depuis long- démontré l'efficacité du **Sirop** et de **âte de Berthé**, et la supériorité de effets contre les Rhumes, les Toux atres et fatigantes de la Grippe, du he, de la Coqueluche, de la Bronchite la phthisie pulmonaire, on ne doit pas s'étonner de la préférence accordée e préparation par les médecins et par alades, et de l'importance toujours ante de sa vie.

Dépôt, 151, rue Saint-Honoré, RMACIE DU LOUVRE, *et dans toutes les pharmacies.*

E FER QUEVENNE

rouvé par l'Académie de médecine, au- par circulaire spéciale ministérielle, oie dans tous les cas où les ferrugineux ndiqués; il ne noircit pas les dents; a préparation ferrugineuse la plus ac- a plus agréable et la plus économique. nt un flacon suffit pour guérir une se.

l'expérience m'a démontré qu'aucune paration ferrugineuse n'est mieux tolé- que le FER QUEVENNE, en restant dans imites des doses modérées : 1 à 5 cen- mmes à chaque repas.» BOUCHARDAT, *ire de thérapeutique*, 1863. Le flacon, 0 c. Chez E. GENEVOIX, 14, rue des -Arts, à Paris, et dans toutes les phar- s. — Exiger le cachet Quevenne. Envoi , par la poste.

L'EMPLOI DU SIROP ANTIPHLOGISTIQUE DE BRIANT

dans le traitement des inflammations et irritations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, est justifié, non par l'effet d'une vogue passagère, mais par quarante années de succès, par de nombreuses observations publiées dans les journaux de médecine et surtout par l'appréciation suivante tirée d'un rapport officiel :

« Ce sirop, préparé avec des extraits de plantes jouissant de propriétés adoucissantes et calmantes, est propre à l'usage pour lequel il est composé : il ne contient rien de nuisible ou de dangereux. »

Pharmacie BRIANT, rue de Rivoli, 150, entrée rue Jean-Tison, à côté.

LES PASTILLES DIGESTIVES

A LA PEPSINE

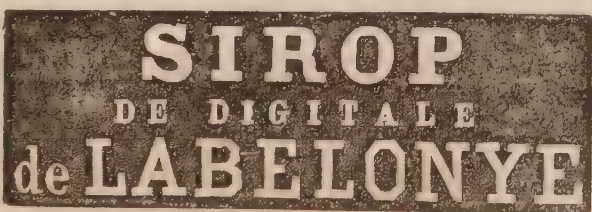
De WASMANN sont employées par tous les médecins au courant de la science, dans les cas où la digestion des aliments albuminoïdes est difficile ou impossible, parce qu'elles constituent **la seule préparation** où la PEPSINE soit **conservée** INALTÉREE et sous une forme agréable au goût. — Rue Saint-Honoré, 151, à la pharmacie du Louvre, et dans toutes les pharmacies.

SEL DE PENNÈS

Pour *Bains hygiéniques, résolutifs stimulants,* utilisé avec succès pour remplacer les bains de plusieurs eaux minérales naturelles. (*Voir* les documents publiés dans ce journal, numéro de mars 1863 et septembre 1863).

Prix : 1 fr. 25 c. Remise de 40 à 50 pour 100 aux médecins et aux pharmaciens, selon l'importance des commandes.

Entrepôt : rue de la Sorbonne, 4. Dépôt dans les pharmacies principales.



Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les Médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques ou non organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (*Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches*, etc.

Le SIROP de LABÉLONYE n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur, *à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 19.*

IOL DES Drs JORET ET HOMOLLE

iédaille à l'exposition universelle, 1862.

observation médicale confirme chaque ses propriétés veritablement spécifiques ne emménagogue, et son incontestable riorité sur les agents thérapeutiques de ème classe.

n savant et consciencieux observateur, e docteur Marrotte, a particulièrement lié l'Apiol à ce point de vue, dans son ice de l'hôpital de la Pitié et en ville. Il lte de ses observations que le succès est ré, quand l'aménorrhee et la dysménor- sont indépendantes d'un état anatomi- ou d'une lésion organique, mais se rat- ient a un trouble de l'innervation vaso- ice de l'uturus et des ovaires. Ajoutons n doit combattre simultanement ou préa- ment la chlorose ou les autres compli- ons.

es docteurs JORET et HOMOLLE indiquent, me le seul moment opportun pour admi- rer l'Apiol, celui qui corrrespond à l'épo- présumée des régles, ou qui la précède.

ose : 1 capsule matin et soir, pendant six s. On l'emploie aussi pour couper les es d'accès.

harmacie BRIANT, rue de Rivoli, 150, ée rue Jean-Tison, à Paris.

OP MINÉRAL SULFUREUX AU GOUDRON

e CROSNIER, pharmacien. Ce sirop est loyé depuis quinze ans pour guérir les ctions chroniques des bronches et des mons, Toux, Rhumes, Bronchites re- es et Phthisie commençante.
harmacie, rue Montmartre, 95.



pprouvées par l'Académie de médecine de is, qui, deux fois, à vingt ans d'inter- , a constaté leur supériorité sur tous les es ferrugineux solubles et insolubles. s sont genéralement employées dans le ement de la chlorose, de l'anémie, de énorrhée, de la leucorrhée, et dans les cas où les ferrugineux sont indiqués.
épôt général : rue Bourbon-Villeneuve, , et dans presque toutes les pharmacies.

Goutte, Névralgies, Rhumatismes

LES

PILULES VÉGÉTALES DE L. GENEAU

Aussi promptes qu'efficaces et dont l'entière innocuité est garantie, sont le seul remède véritablement curatif de toutes ces affec- tions.

Prises à l'apparition des premiers symp- tômes, elles les calment instantanément et empêchent toujours les accès de se produire.

Dépot général à la pharmacie, 275, *rue Saint-Honoré, à Paris, et dans toutes les pharmacies.*

PEPSINE BOUDAULT

Fabrication en gros depuis 1854.

L'accueil que le corps médical a fait à notre produit, et son emploi dans les Hôpitaux té- moignent des soins excessifs apportés à sa préparation et de sa force digestive toujours égale.

Elle est administrée avec succès dans les *dyspepsies, gastrites, gastralgies, aigreurs, pituites, diarrhées et vomissements*, sous for- mes d'**Elixir, Vin, Sirop, Pastil- les, Prises, Pilules ou Dragées**.

Pour éviter les contrefaçons, exiger le cachet BOUDAULT et la signature *Hottot*

Dépôt : Pharm. **Hottot**, 24, *r. des Lombards.*

TUBES ANTIASTHMATIQUES

(LEVASSEUR)

Employés avec succès contre l'asthme, Cessation instantanée de la suffocation et des oppressions. — Pharmacie, 19, rue de la Monnaie, Paris. — PRIX : 3 fr.

PASTILLES DE DETHAN
AU SEL DE BERTHOLLET
(Chlorate de Potasse)

Recommandées contre les maux de gorge, les inflammations de la bouche, et la salivation mercurielle. Elles donnent la flexibilité au gosier, la fraîcheur à la voix, guérissent les ulcérations, détruisent la mauvaise haleine. — Dépôt : pharmacie DETHAN, 90, faubourg St-Denis ; pharmacie ROUSSEL, place de la Croix-Ro...

50989 Imp. RENOU et MAULDE, rue de Rivoli, 144.

DROGUERIE

BULLETIN DES VARIATIONS (MARS 1866)

Article	Prix	Observations
Acide citrique blanc	6 50	Hausse très-sensible.
— tartrique d°	4 80	
Aloès succotrin	2 »	
Anis étoilé	5 »	Toujours très-rare. Point d'arrivage.
Baume de copahu solidifiable	7 »	Hausse nouvelle.
— de Tolu, sec	14 »	
Beurre de muscades	16 »	Reviendra à l'ancien prix.
Bicarbonate de soude	» 60	De fabrique française.
Bismuth (sous-nitrate)	40 »	Restera cher longtemps.
Camphre raffiné	4 50	En hausse et très-ferme.
Cantharides grabelées	8 50	
Cubèbes grabelés	5 »	
Follicules de séné, Palthe et Tripoli en sorte	4 50	
Glycérine pure	3 »	Ce produit est en baisse.
— ordinaire	2 »	
Gomme en sorte	2 50	Les gommes seront chères jusqu'à la récolte nouvelle.
— blonde	2 90	
— blanche	3 40	
Graine de moutarde noire d'Alsace	1 »	Sans changement.
— — de la Rochelle 90 à	» 85	
— — blanche mondée	1 40	
Guimauve (racine)	1 »	
— fleur)	2 40	
Huile d'amandes douces	4 »	En voie de hausse, vu la rareté des amandes.
— de foie de morue brune	2 10	Restent stationnaires.
— — blonde	2 20	
— — blanche du commerce	3 30	
— de ricin filtrée	2 40	
Iodure de potassium	32 »	Nouvelle hausse.
Iode sublimé	38 »	
Ipéca en sorte	34 »	Devient plus rare de jour en jour.
— choisi et mondé	38 »	
Jalap choisi (Vera-Cruz)	20 »	Cours mal tenu.
Manne en larmes	12 »	Sont très-rares sur la fin de la saison.
— en débris de larmes	5 50	
— en sorte	3 »	
Mauve cultivée (fleur) 4 50 à	7 »	
Mercure	6 80	
Opium titré	50 »	A repris une grande faveur.
Polygala de Virginie	16 »	Toujours rare. Arrivages peu fréquents.
Quinquina jaune, vrai calissaya	14 »	Le quina gris en bonne qualité n'est pas abondant.
— rouge 30 à	50 »	
— gris de Loxa, choisi	7 50	
— — menu d°	6 50	
Rhubarbe de Chine, de bonne qualité	35 »	A 40 fr. la Chine en envoit très-peu. Les mauvaises qualités sont abondantes.
Safran du Gâtinais	135 »	
Salsepareille	2 50	
Scammonée d'Alep, n° 1	100 »	Les prix sont très-élevés pour les bonnes qualités.
Semen-contra d'Alep grabelé	2 »	
Séné Palthe, 3/4 mondé	2 90	
Sulfate de quinine	7 25	les 30 grammes. La hausse tend à se produire encore.
Tilleul avec bractées	2 40	
— mondé	5 »	
Violettes nouvelles de 1865	5 »	

Table du Journal de Chimie médicale, cahier d'Avril 1866

Chimie.

Toxicologie.

Pharmacie.

Tribunaux.

Falsifications.

Thérapeutique.

Objets divers.

Chronique industrielle ;

Par M. A. Chevallier fils.

51970 — IMPRIMERIE RENOU ET MAULDE